

LES HORAIRES DU CONFINEMENT
AMÉNAGÉS

La circulation entre les wilayas ré-autorisée

P3

AMMAR BELHIMER
(MINISTRE DE LA COMMUNICATION)

Les acteurs du champ médiatique invités à engager une réflexion collective

P5



PREMIER MINISTÈRE

Ouverture progressive des mosquées le 15 août

Prière du vendredi non concernée

P3



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Tenue aujourd'hui de la réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale présidera, aujourd'hui, la réunion périodique du Conseil des ministres par visioconférence, indique samedi un communiqué de la présidence de la République. Des dossiers relatifs à la rentrée universitaire et au plan national de relance socio-économique, sont à l'ordre du jour de cette réunion, a-t-on ajouté de même source.

EXPLOSIONS DE BEYROUTH

Les Libanais dans la rue contre le pouvoir

Des Libanais en colère manifestaient hier dans le centre de Beyrouth pour demander des comptes à la classe politique qu'ils jugent responsable de la terrible explosion ayant dévasté une partie de la capitale, faisant plus de 150 morts tandis qu'une soixantaine de personnes sont toujours portées disparues. Beyrouth s'est réveillée pour le quatrième jour consécutif au son du verre brisé ramassé dans les rues par les habitants et une armée de volontaires, équipés de balais, mobilisés dès la première heure. L'explosion au port mardi, dont les circonstances ne sont toujours pas élucidées, aurait été provoquée par un incendie qui a touché un énorme dépôt de nitrate d'ammonium, une substance chimique dangereuse.

P9

Régions

ALGER
**Protocole sanitaire
aux visiteurs du Jardin
d'Essais d'El Hamma** P6

OUARGLA
**Une expérience
pilote de culture
de la citronnelle
et de la Stevia** P6

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

538 nouveaux cas et 11 décès

P3

SÉISMES DE MILA

La vieille ville considérablement affectée

Des équipes techniques pour un état des lieux général

P2

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le Snapo adresse une lettre ouverte au président de la République

P2

Culture

DINARD FILM FESTIVAL
**Emmanuelle Béart
présidente de la
prochaine édition** P12



Brèves

MINISTRE DES TRANSPORTS

Aucune marchandise dangereuse ou matière explosive dans les ports du pays

Le ministre des Transports, Lazhar Hani, a assuré hier à Alger qu'aucune marchandise dangereuse ou matière explosive ne se trouve dans les ports du pays, appelant à l'établissement de statistiques hebdomadaires sur les marchandises saisies et stockées et de rapports détaillés y relatifs à soumettre aux responsables. Lors d'une visite d'inspection au port d'Alger, M. Hani, qui était accompagné de cadres du ministère et des responsables du port, a affirmé que "l'Algérie a été parmi les premiers pays à interdire la saisie ou le stockage de marchandises dangereuses au niveau des ports", ajoutant que le texte d'interdiction remontait à 1975. Cette loi "est appliquée de manière stricte au niveau de tous les ports du pays", a souligné le ministre assurant qu'"aucune marchandise dangereuse ne s'y trouve". Dans les années 1980, de sévères sanctions ont été prises à l'encontre de certains responsables de ports, allant jusqu'à l'emprisonnement, pour non-respect des procédures légales en vigueur en la matière, a-t-il rappelé. Le ministre a également insisté sur la nécessité de "lutter contre les fausses déclarations" de certains importateurs et de trouver les moyens d'y remédier. "Le transport des marchandises dangereuses étant coûteux, certains s'abstiennent de les déclarer", a-t-il dit. En ce qui concerne le stockage des marchandises et le séjour des conteneurs au niveau des ports, le premier responsable du secteur a précisé que "les lois sont claires à cet égard : la durée de séjour des conteneurs au niveau du port ne doit pas dépasser 21 jours". "Mais ces délais ne sont pas toujours respectés, ce qui crée des déséquilibres en termes de gestion et de stockage", a-t-il regretté. Après avoir écouté les explications des responsables du port et des douanes, le ministre a été informé que 10 % des conteneurs se trouvant actuellement au niveau du port d'Alger avaient dépassé les délais fixés, certains sont bloqués pour fausses déclarations, d'autres en raison de procédures judiciaires et il existe même des conteneurs abandonnés pour des raisons inconnues, en dépit de leur conformité. A cet effet, le ministre a instruit les services compétents "d'effectuer des statistiques hebdomadaires des marchandises saisies ou stockées y compris celles faisant l'objet de procédures judiciaires ou abandonnées par leurs propriétaires, et de soumettre les rapports y afférents aux responsables pour examen et régularisation de leur situation". Après avoir inspecté des marchandises stockées depuis des années, au niveau des entrepôts du port, dont la poudre de lait, des médicaments et des livres, M. Hani a ordonné leur destruction immédiate, mettant en garde contre la reproduction de telles situations. "Une poudre de lait stockée depuis 10 ans représente un danger pour la santé publique, il ne faut pas la jeter dans les décharges publiques mais l'incinérer", a souligné M. Hani, ajoutant que «les vieilles marchandises, notamment les produits de consommation, ne doivent pas restées stockées au niveau des ports».

R.N

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Des aides humanitaires au profit du peuple sahraoui

Un avion militaire, chargé d'une cargaison d'aides humanitaires au profit du peuple sahraoui, a décollé hier, depuis la base aérienne de Boufarik à destination de la base aérienne de Tindouf, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la poursuite des actions de solidarité entre l'Algérie et les pays frères et amis, notamment à l'ombre de l'actuelle situation sanitaire, à savoir la propagation du Coronavirus (COVID-19), et en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, un avion militaire, chargé d'une cargaison d'aides humanitaires au profit du peuple sahraoui, a décollé hier matin le 08 août 2020, depuis la base aérienne de Boufarik à destination de la base aérienne de Tindouf", précise la même source. Le communiqué indique que ces aides humanitaires, composées de (31) tonnes de denrées alimentaires et de matériels médicaux, fournies par le Croissant Rouge algérien et la Direction centrale des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale, constituent une opportunité à travers laquelle l'Algérie réitère sa détermination de consolider les liens de fraternité et d'amitié entre les deux peuples frères et réaffirme la disponibilité permanente de l'Armée nationale populaire à contribuer efficacement à ces actions humanitaires".

APS

SÉISMES DE MILA

La vieille ville considérablement affectée

DES ÉQUIPES TECHNIQUES POUR UN ÉTAT DES LIEUX GÉNÉRAL

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a indiqué vendredi, depuis le site du barrage Béni Haroun à l'extrême Nord de la wilaya de Mila, que "des équipes techniques d'appui à celles opérant sur place ont été chargées pour l'élaboration, dans les meilleurs délais, d'un état des lieux général et clair sur la situation des édifices endommagés suite aux deux secousses telluriques qui ont frappé la région ce matin".



“Des équipes techniques spécialisées des wilayas de Mila, Sétif, Constantine et Jijel sont sur le terrain et oeuvrent à constater et recenser les dégâts et seront appuyées ce soir par d'autres brigades composées de 30 spécialistes pour l'élaboration d'un schéma général et clair sur la situation des édifices endommagés”, a précisé le ministre lors de sa visite au barrage Beni Haroun, accompagné par la ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la

Femme, Kaoutar Krikou. M. Beldjoud a souligné que "les deux secousses telluriques ont considérablement affecté la vieille ville et la cité Kherba au chef-lieu de wilaya", affirmant que "des mesures d'urgence ont été prises pour prévenir tout éventuel danger". Dans ce sens, le ministre a fait état de bâtisses effondrées dont les occupants nécessitent une prise en charge "immédiate", relevant que des aides seront octroyées aux propriétaires de maisons présentant des fissures.

S'agissant du barrage Beni Haroun, le ministre a affirmé que cette infrastructure hydraulique "n'a pas été affectée par les dernières secousses telluriques enregistrées dans cette wilaya (une première depuis 3 semaines et 2 autres vendredi)", ajoutant que le méga barrage "est en bon état selon les rapports et constats des brigades techniques". Il a indiqué "qu'une autre équipe viendra demain, samedi sur place pour suivre la situation du barrage et s'assurer de son bon état". Les deux secousses telluriques enre-

gistrées vendredi à Mila ont provoqué, selon la protection civile, l'effondrement total de deux maisons situées dans la vieille ville et une autre habitation composée de 4 étages dans le quartier El Kherba, au chef-lieu, en plus des fissures sur la chaussée de ce même quartier sur une distance de 500 mètres, et des fissures sur les piliers et murs et effondrements partiels dans 15 maisons à la vieille ville, 11 maisons à la cité El Kharba et 5 maisons à la cité Ksar El Ma de la ville de Mila.

R.N

79 familles hébergées au stade Belaid-Belgacem

Soixante-dix-neuf (79) familles sinistrées, suite au séisme qui a ébranlé la wilaya de Mila vendredi, ont été hébergées sous des tentes au stade Belaid-Belgacem, au chef-lieu, a indiqué hier, le chef de daïra de Mila, Kamel Tabib. Ce responsable a précisé à l'APS que 54 tentes ont été installées dans la nuit de vendredi à samedi pour héberger ces familles relevant que les efforts se poursuivent pour installer 150 autres tentes devant accueillir d'autres familles affectées notamment celles du quartier Kherba et de la vieille ville de Mila. M. Tabib a également relevé que la restauration est assurée pour ces familles qui ont été dotées de divers équipements nécessaires (matelas, couvertures), indiquant que les

services de la protection civile de plusieurs wilayas dont Sétif, Jijel et Constantine notamment ont acheminé vers Mila des aides entre tentes, couvertures et d'autres équipements pour la prise en charge des familles sinistrées. La même source a souligné que d'autres familles ont été hébergées à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) et les deux maisons de jeunes du chef-lieu. Selon un premier constat, 66 maisons du quartier Kherba et 24 autres habitations de la vieille ville de Mila ont été classées en zone rouge, suite au séisme enregistré vendredi alors que l'opération du recensement des habitations endommagées par le tremblement de terre "se poursuit".

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le Snapo adresse une lettre ouverte au président de la République

Dans une lettre ouverte au président de la République, le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo) demande de mettre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, sous tutelle du ministère de la Santé au lieu de celui de l'Industrie. Pour le syndicat, le contraire serait «une tentative de passage en force dangereuse, qui suscite de nombreuses interrogations sur les véritables enjeux et motivations de cette manœuvre. Ce changement va gravement bouleverser le système de santé en Algérie et risque de paralyser le fonctionnement de toutes les structures sanitaires publiques et privées, avec un impact direct sur la population algérienne et sur leur sécurité sanitaire. Mettre une agence sanitaire sous la tutelle d'un secteur industriel entraînera inévitablement des situations de conflit d'intérêts.» «Une agence sanitaire doit disposer d'une autonomie de décision sur le plan technique. Cette autonomie ne peut se concrétiser que par son placement sous la tutelle du secteur de la santé.

C'est au ministère de la Santé qu'incombe, par la force de la loi et par vocation, la responsabilité de fixer les objectifs et stratégies de santé publique», indique le syndicat qui poursuit dans sa lettre ouverte : « Rien ne justifie de réviser une question fondamentale et déterminante pareille, consacrée par une loi sanitaire, la loi 18-11, qui a nécessité plus de 33 ans de concertation, de débats et de préparation pour se voir aboutir. Toutes les forces actives et compétentes de notre pays et toutes les institutions du secteur de la santé ont participé à l'élaboration et à la construction de cette loi durant des décennies », indique le Snapo. Le syndicat explique que l'agence est mise, selon la loi 18-11 (articles 223, 224, et 225) sous la tutelle du ministère chargé de la santé. Cette agence se voit naturellement investie d'une mission de santé publique. Il appartient au ministère de la Santé de tracer les stratégies de santé publique et de veiller à la réalisation de leurs objectifs. «Le secteur pharmaceutique est un secteur indissociable des missions et attribu-

tions du ministère de la Santé. De nombreuses tâches et missions anciennement dévolues au ministère de la Santé et confiées, entre autres, à la Direction générale de la pharmacie, au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques LNCP, ou aux services de l'Inspection générale, ont été désormais inscrites parmi les attributions de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. Il est, par conséquent, tout à fait normal que l'Agence soit placée sous l'autorité du ministère de la Santé » ajoute-t-on. Pour le Snapo, l'Agence du médicament est une autorité de régulation sanitaire et pharmaceutique au sens le plus large et ne doit absolument pas être liée exclusivement et uniquement à l'industrie pharmaceutique. L'Agence doit disposer, ajoutent-ils, de toute sa souveraineté sur le plan fonctionnel et technique. Elle doit naturellement, et en toute logique, rester sous la tutelle du secteur de la santé et marquer son indépendance par rapport au secteur industriel et aux firmes pharmaceutiques.

Abir N.

PREMIER MINISTÈRE

Ouverture progressive des mosquées le 15 août

LA PRIÈRE DU VENDREDI RESTE INTERDITE

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a arrêté un dispositif sur l'ouverture "progressive et contrôlée" des mosquées, dans le "strict respect" des protocoles sanitaires liés à la prévention et à la protection contre la propagation de l'épidémie du Covid-19, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.



"En application des instructions de Monsieur le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, données lors de la réunion du Haut Conseil de sécurité du 3 août 2020 et au terme des consultations avec la Commission de la fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), le Premier ministre a arrêté le dispositif de mise en œuvre de la décision portant ouverture graduelle, progressive et contrôlée des mosquées, dans le strict respect des protocoles sanitaires liés à la prévention et à la protection contre la propagation de l'épidémie", précise la même source.

Le communiqué explique que "dans une première étape et dans les 29 wilayas soumises au confinement partiel à domicile, ne seront concernées que les mosquées ayant une capacité supérieure à 1.000 fidèles et exclusivement pour les prières du Dohr, Asr, Maghreb et Icha et ce, à partir du samedi 15 août 2020 durant toutes les jour-

nées de la semaine, à l'exception du vendredi où seules les prières du Asr, Maghreb et Icha sont accomplies et ce, jusqu'à ce que toutes les conditions soient réunies pour l'ouverture totale des mosquées et ce, dans une deuxième étape". S'agissant des 19 wilayas où le confinement partiel a été levé, "les mosquées ayant une capacité supérieure à 1 000 fidèles seront rouvertes à partir du samedi 15 août 2020 pour les cinq prières quotidiennes, durant toutes les journées de la semaine, à l'exception du vendredi où seules les prières du Asr, Maghreb et Icha sont accomplies". Le communiqué précise que "l'ouverture programmée des mosquées concernées doit se faire par arrêté du wali qui sera affiché à l'entrée des mosquées et sous le contrôle et la supervision des directions de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs, à travers les fonctionnaires de la mosquée et les comités des mosquées et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et avec le concours des Comités de quartiers et du Mouvement associatif local". Dans ce cadre, "un dispositif préventif d'accompagnement

devra être mis en place par les parties en charge de l'organisation de cette opération, comprenant notamment le maintien de l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de 15 ans et aux personnes vulnérables, le maintien de la fermeture des salles de prières, des mussalates et des écoles coraniques, le maintien de la fermeture des lieux d'ablution, le port obligatoire du masque de protection, l'utilisation de tapis de prière personnel, le respect de la distanciation physique entre les fidèles d'au moins un mètre et demi, l'organisation des accès de façon à respecter l'espace et la distance physique ainsi que l'aménagement de l'entrée et de la sortie selon un sens unique de circulation, pour éviter les croisements des fidèles, la mise à la disposition des fidèles du gel hydro-alcoolique". Le même dispositif prévoit également "l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs, l'aération naturelle et la désinfection régulière des mosquées, l'affichage des mesures barrières et de prévention, alors que l'accès à la mosquée demeure soumis au contrôle préalable au moyen d'appareils thermiques".

Le communiqué précise que "les walis sont chargés de veiller au strict respect de ces mesures de prévention et de protection qui seront précisées, en tant que besoin, par un arrêté de wilaya et de procéder à des inspections inopinées pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place", ajoutant qu'il "demeure entendu que le non-respect de ces mesures et en cas de signalement de contamination, la fermeture immédiate de la mosquée concernée sera prononcée". A cette occasion, le gouvernement appelle les fidèles à "se mobiliser et à s'investir pleinement pour le respect des règles édictées afin de préserver la santé de tous et prémunir les lieux de prière de tout risque de propagation du virus et à agir avec discipline et responsabilité individuelle et collective, pour garantir la quiétude dans ces lieux saints et maintenir leur ouverture au profit des fidèles". Dans ce contexte de crise sanitaire, "il s'agit de faire de la mosquée un exemple d'organisation et de discipline pour tous les citoyens dans cette lutte contre la propagation de cette pandémie", souligne la même source.

R.N

Brèves

LES HORAIRES DU CONFINEMENT AMÉNAGÉS La circulation entre les wilayas ré-autorisée

Les horaires de confinement partiel à domicile ont été adaptés de 23h00 au lendemain 06h00 à partir d'aujourd'hui jusqu'au 31 du même mois pour 29 wilayas, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. "En application des instructions de Monsieur le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, données lors de la réunion du Haut Conseil de sécurité du 03 août 2020 et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'Autorité sanitaire, le Premier ministre a procédé à la signature d'un décret exécutif portant aménagement des horaires de confinement partiel à partir du 09 au 31 août 2020, mesure arrêtée dans le cadre de la démarche progressive et flexible adoptée par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire", précise le communiqué. Ainsi, il a été décidé "l'adaptation des horaires de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 06h00 du matin pour vingt-neuf (29) wilayas. Il s'agit des wilayas de Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, Msila, Chlef, Sidi Bel Abbès, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat, El Oued". Toutefois, "les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination", selon le communiqué du Premier ministre, ajoutant que "la levée ou le maintien du dispositif de confinement dépendra ainsi de l'évolution de la situation épidémiologique, dont la stabilisation permettra aux Pouvoirs publics d'envisager des mesures supplémentaires d'allègement". Il a été également décidé de "la levée de l'interdiction de la circulation routière des véhicules particuliers, de et vers les 29 wilayas concernées par la mesure du confinement partiel", de même que "la prorogation de la mesure portant interdiction de la circulation du transport urbain collectif public et privé durant les week-ends, dans les 29 wilayas concernées par la mesure du confinement partiel", relève la même source.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE 538 nouveaux cas et 11 décès

Cinq cent trente-huit (538) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 416 guérisons et 11 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 33 693, dont 538 nouveaux cas, soit 1,2 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1 293 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 24 083, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 34 wilayas ont recensé, moins de dix (10) cas et 14 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 62 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port de masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

APS

PLAGES ET LIEUX DE DÉTENTE

Ouverture "graduelle et contrôlée" à partir de samedi prochain

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a arrêté le dispositif de mise en œuvre de la décision portant "ouverture graduelle et contrôlée des plages, des espaces récréatifs et des espaces de loisir, de détente, des hôtels, cafés et restaurants", à partir de samedi prochain, dans "le respect des protocoles sanitaires de prévention et de protection" contre la propagation de l'épidémie Covid-19, indique hier un communiqué des services du Premier ministre. Le communiqué indique que "les citoyens pourront accéder à partir de samedi 15 août 2020 aux plages autorisées et contrôlées, aux lieux de détente et espaces récréatifs et de loisir dans le respect du dispositif préventif d'accompagnement, qui sera mis en place par les autorités locales". Ce dispositif comprend notamment "le port obligatoire du masque de protection, le respect de la distanciation physique d'au moins un mètre et demi, l'affichage des mesures barrières et de prévention aux différents

points d'accès des lieux, l'organisation de lieux adéquats pour le stationnement des véhicules, le contrôle préalable par les éléments de la protection de civile si nécessaire, de la température des estivants au niveau des accès des plages au moyen d'appareils thermiques et la mise à disposition de bacs dédiés à recueillir les masques, gants ou mouchoirs usagés". Le communiqué précise, à ce propos, qu'"il appartient aux walis d'organiser la réouverture graduelle des plages, espaces récréatifs et de divertissement, lieux de plaisance et de détente et de tenir les citoyens informés des dates d'ouverture respectifs de ces lieux". S'agissant de la reprise de l'activité des hôtels, cafés et restaurants, elle demeure subordonnée, note le communiqué des Services du Premier ministre, à "la mise en œuvre d'un protocole sanitaire de prévention et de protection qui inclura notamment les mesures suivantes : l'utilisation en priorité des terrasses et l'exploitation

d'une table sur deux dans les espaces intérieurs, le port obligatoire du masque de protection, l'organisation de la distanciation physique à l'intérieur et à l'extérieur du local, la désinfection régulière des lieux, des tables, des chaises et autres équipements". Il s'agit également de "l'installation de paillasse de désinfection aux entrées, le nettoyage régulier du linge, des serviettes et des tenues de travail, la mise à la disposition des clients de solution hydro-alcoolique, l'aération naturelle des lieux, l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs". Toutefois, le communiqué souligne que "le non-respect de ces mesures entraînera la fermeture immédiate de l'espace et/ou activité concernés". En ce qui concerne les cérémonies de mariage et autres au niveau des salles des fêtes, hôtels et restaurants, elles resteront "strictement interdites jusqu'à ce que les conditions favorables soient réunies".

R.N

Brève

(COVID-19)/
ETATS-UNIS

Un important
modèle de prévision
prédit près
de 300.000 décès
au 1er décembre

L'Institut de météorologie et d'évaluation de la santé (IHME) de l'Université de Washington estime que près de 300.000 Américains pourraient succomber au nouveau coronavirus d'ici le 1er décembre. Selon ses prévisions dévoilées jeudi, on devrait ainsi recenser 295.011 décès dus au COVID-19 d'ici le 1er décembre, sur la base du scénario de projection actuel. "Toutefois, à partir d'aujourd'hui, si 95% des Américains portaient un masque en quittant leur domicile, ce nombre total diminuerait à 228.271 décès (...) Et plus de 66.000 vies seraient sauvées", a-t-il souligné. Début mai, l'IHME avait prédit que les Etats-Unis compteraient 134.000 décès dus au COVID-19 d'ici début août. En date du 7 août, le pays comptait 160.000 décès, selon les données de l'Université Johns Hopkins. Les masques et autres mesures de protection contre la transmission du virus sont essentiels pour éviter une contamination, mais l'utilisation incohérente de ces mesures par la population constitue un problème grave, a déclaré le directeur de l'IHME, Christopher Murray. "On assiste à des montagnes russes aux Etats-Unis", a-t-il noté. "Il semble que les gens portent des masques et pratiquent plus fréquemment la distanciation sociale à mesure que les infections augmentent, puis après un certain temps, lorsque les infections diminuent, les gens baissent leur garde et cessent de prendre ces mesures pour se protéger et protéger les autres - ce qui, bien sûr, entraîne une augmentation des infections. Et ce cycle potentiellement mortel recommence". Le Dr Murray a noté qu'il semblait y avoir moins de transmission du virus en Arizona, en Californie, en Floride et au Texas, mais que le nombre de décès augmentait et qu'il continuera d'augmenter pendant la semaine ou les deux semaines à venir. La baisse des infections semble être due à la combinaison de décisions locales requérant l'utilisation du masque, la fermeture de bars et de restaurants, ainsi qu'un comportement plus responsable du public. Le nombre des cas d'infection confirmés aux Etats-Unis est de plus de 4,9 millions et les décès ont dépassé la barre des 160.000 en date de vendredi après-midi, selon l'Université Johns Hopkins. Des experts ont averti que les chiffres réels pourraient être beaucoup plus élevés en raison de la pénurie de tests, de nombreux cas non signalés et de transmissions asymptomatiques. Le Dr Deborah Bix, coordinatrice du groupe de travail sur les coronavirus à la Maison Blanche, a déclaré que les Etats-Unis se trouvaient dans une "nouvelle phase" de leur lutte contre la pandémie. "Nous constatons qu'aujourd'hui est différent de mars et avril", a-t-elle déclaré. Selon l'agence Chine nouvelle, Stanley Perlman, professeur de microbiologie et d'immunologie à l'Université de l'Iowa, a estimé que le virus mortel était plus répandu que lorsqu'il s'est implanté dans le pays en début d'année. "Les mesures d'atténuation doivent être liées à l'étendue de l'infection et à la rapidité de la propagation", a-t-il noté. R.N

IMMUNITÉ CROISÉE

Le rhume pourrait-il nous protéger du Covid-19 ?

Protégés grâce au rhume ? Huit mois après l'apparition du nouveau coronavirus, Sars-CoV-2, en décembre 2019 en Chine, plusieurs questions restent en suspens.

Notamment, pourquoi certaines personnes ne présentent pas, ou très peu, de symptômes, alors que d'autres avec les mêmes facteurs de risque peuvent se retrouver dans un lit d'hôpital, voire pire... Une des hypothèses pour expliquer ce paradoxe est celle de l'immunité croisée : des personnes ayant été exposées à d'autres coronavirus auraient développé une immunité qui serait protectrice face au nouveau virus, empêchant l'infection ou atténuant ses symptômes. Quelques études semblent aller dans ce sens, dont une recherche de l'hôpital universitaire Charité, à Berlin, publiée dans le journal Nature le 29 juillet 2020, qui montre que des personnes n'ayant pas eu de contact avec le nouveau coronavirus possèdent bien des cellules immunitaires qui réagissent à ce virus.

Une mémoire immunitaire qui reconnaît le coronavirus

Lors d'une infection, notre corps se défend en trois temps. D'abord, l'immunité innée (des cellules entraînées à attaquer tout ce qui peut paraître étranger à l'organisme) essaie de contrôler l'agent pathogène. Si cela ne suffit pas, l'immunité adaptative est activée. À ce moment, des cellules spécifiques (des lymphocytes T et B) vont s'adapter pour reconnaître spécifiquement le pathogène et diriger la réponse immunitaire contre lui. Finalement, ces cellules adaptées (ainsi que des anticorps spécifiques contre le pathogène) restent dans l'organisme après l'infection afin de protéger le corps d'une nouvelle agression. C'est le cas par exemple des coronavirus responsables de certains rhumes, auxquels nous sommes exposés régulièrement. Et cette nouvelle recherche montre que grâce à leurs similitudes avec le



Sars-CoV-2, certaines de ces cellules immunitaires (les lymphocytes T) reconnaissent le nouveau coronavirus. "Nous voyons cette immunité croisée dans un tiers de personnes qui n'ont pas été infectées avec ce coronavirus, mais avec des tests plus sensibles il est probable que cette proportion soit bien plus importante, révèle à Sciences et Avenir Andreas Thiel, immunologiste à l'hôpital Charité de Berlin et auteur de l'étude. La plupart d'entre nous avons déjà été en contact avec ces coronavirus responsables du rhume ; qu'on ait encore, ou pas, une mémoire immunitaire de ces rencontres dépend de la puissance de cette infection et d'il y a combien de temps elle s'est produite". Selon le chercheur, cette mémoire immunitaire pourrait expliquer pourquoi certaines personnes sont plus sensibles au virus que d'autres. "Nous savons que certains groupes d'âge sont plus exposés à ces coronavirus, comme

les enfants par exemple, donc ils pourraient être mieux protégés contre cette nouvelle menace, spécule-t-il. Mais ce n'est qu'une hypothèse pour le moment, on doit encore confirmer si cette réponse immunitaire peut-être protectrice ou pas".

Protégés... ou exposés ?

Car une question clé reste encore sans réponse : cette immunité croisée nous protège-t-elle, ou au contraire, pourrait-elle faciliter l'infection par Sars-CoV-2 et aggraver les symptômes ? "Il est tout à fait possible que cette immunité aggrave l'infection, au lieu de l'empêcher, prévient M. Thiel. C'est comme les anticorps, certains peuvent neutraliser les pathogènes, mais d'autres peuvent les aider à infecter les cellules". Cette facilitation des infections par des anticorps survient quand des anticorps ne parviennent pas à neutraliser un pathogène, mais se contentent de l'accrocher. Puis,

ils peuvent s'accrocher à d'autres cellules, qui vont internaliser l'anticorps et le pathogène, qui pourra ensuite se reproduire dans ces nouvelles cellules hôtes. C'est un phénomène déjà observé avec d'autres virus, comme le VIH (responsable du Sida) et certains coronavirus. "Il se peut aussi que cette immunité soit protectrice chez certains, mais qu'elle empire la situation chez d'autres, notamment les personnes âgées chez qui le système immunitaire n'est plus très efficace, nuance-t-il. On doit tester cette immunité dans des cohortes plus grandes pour vérifier si les personnes qui l'ont sont plus protégées ou pas". Une question essentielle pour mieux connaître les personnes à risque (par exemple pour savoir si un soignant ne devrait pas traiter des patients de Covid-19) et pour le développement d'un vaccin qui protège les plus vulnérables sans les exposer davantage.

R.N

PEUT-ON L'ATTRAPER LE VIRUS EN SE BAINANT ?

Peut-on attraper le coronavirus en se baignant à la piscine ?

L'eau des piscines étant traitée au chlore et autres désinfectants (brome, ozone, UV...), il est peu probable que le virus survive bien longtemps. Le chlore tue ainsi la plupart des micro-organismes en moins de 30 minutes. Le 24 avril, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a précisé que « aucune étude concernant la survie du SARS-CoV-2 dans l'eau de piscine n'est disponible à l'heure actuelle, mais aussi précisé que l'eau des piscines ne semble pas un lieu propice pour la survie et le développement des virus ».

Peut-on attraper le coronavirus en se baignant dans la mer ?

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) a réalisé des analyses d'échantillons d'eau de mer sur les trois façades maritimes de France métropolitaine

et n'a détecté aucune trace du coronavirus. Des données jugées « rassurantes » même si l'échantillonnage est limité. De plus, le virus semble très sensible à la lumière. Selon une étude du gouvernement américain, « la lumière du soleil a un effet puissant pour tuer le virus, aussi bien sur des surfaces que dans l'air ». La demi-vie du virus (temps nécessaire pour réduire de moitié sa dangerosité) est ramenée à deux minutes en présence de la lumière du soleil, contre 18 heures pour une température donnée entre 21 °C et 28 °C et un taux d'humidité de 20 %.

Les chances de survie du virus dans les petits bassins d'eau naturelle, les lacs et les étangs sont néanmoins supérieures à celles des eaux traitées ou salées, met en garde le Conseil supérieur de la recherche scientifique espagnol (CSIC).

La promiscuité, le vrai danger de la baignade

Que ce soit à la piscine ou à la mer, ce n'est pas tant l'eau qui présente un risque, mais plutôt la promiscuité. Comme on ne passe pas notre temps sous l'eau, on peut être infecté si une personne malade souffle ou projette des gouttelettes contaminées à côté. D'autant plus qu'en nageant, on a tendance à expulser de l'eau par la bouche et à respirer fort. Ceci explique pourquoi les plages limitent leur accès et que les piscines s'apprêtent à adopter des mesures pour restreindre les entrées. Il est aussi possible d'être contaminé par contact avec une échelle en métal, un transat ou une poignée de porte dans les vestiaires. Il est donc indispensable de se laver les mains après s'être baigné.

AMMAR BELHIMER (MINISTRE DE LA COMMUNICATION)

Les acteurs du champ médiatique invités à engager une réflexion collective

"Dans le souci d'améliorer l'exercice du journalisme en Algérie, le ministère de la Communication invite l'ensemble des acteurs du champ médiatique national à lancer une réflexion collective, sérieuse et constructive, visant à identifier les voies et moyens de pallier certaines pratiques anti-professionnelles entachant l'exercice du métier de journaliste dans notre pays", a souligné le ministre dans un entretien à l'APS.

Il s'agit également, selon le ministre, de "réfléchir pour trouver des solutions au phénomène émergent communément appelé "pages confidentielles", ainsi qu'au foisonnement des articles non signés," provoquant le doute chez le lecteur autour de leur authenticité et de leur source". Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, a invité, à ce propos, les intervenants du champ médiatique à "favoriser, par attachement au principe d'autorégulation, une meilleure pratique du journalisme en Algérie par la rédaction d'une Charte algérienne consensuelle d'éthique et de déontologie pour régir le secteur de la presse". Cette Charte constituera ainsi, a-t-il souligné, "une référence pour les futurs Conseil et autorités, prévus par le Code de l'information de 2012 et qui n'ont pas encore vu le jour". Il a rappelé, dans ce contexte, que l'autorité de régulation de la presse écrite, "autorité indépendante, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière", sera chargée notamment "d'encourager la pluralité de l'information, de veiller à la diffusion et à la distribution de l'information écrite à travers tout le territoire national". Ses missions consistent également, a-t-il ajouté, à "veiller à la qualité des messages médiatiques ainsi qu'à la promotion et la mise en exergue de la culture nationale dans tous ses aspects, à veiller à l'encouragement et à la consolidation de la publication et de la diffusion dans les deux langues nationales par tous les moyens appropriés, ainsi qu'à la transparence des règles éditoriales de fonctionnement des entreprises éditrices".

RÉFLEXION ET CONCERTATION RESPONSABLE

Seul un travail de "réflexion et de concertation responsable" entre la "tutelle" et l'ensemble de la corporation (employeurs, journalistes, experts), peut permettre d'atteindre l'objectif tant escompté, consistant à contribuer à l'émergence d'un journalisme professionnel en Algérie, a estimé le Pr. Belhimer.

"Une formation de qualité, au sein des universités et établissements spécialisés, ainsi qu'un encadrement efficace et éclairé, au niveau des médias, mettant en avant la sacralité du respect de l'éthique et de la déontologie, sont l'autre condition sine qua non pour la production d'un journaliste consciencieux et professionnel", a insisté le ministre. Pour lui, "il est clair que l'expérience journalistique algérienne, au temps du parti unique ou après le 5 octobre 1988, est relativement jeune, en comparaison avec celles de pays pionniers comme les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Allemagne ou d'autres pays de traditions démocratiques établies". Cela dit, a-t-il souligné, "les règles d'éthique et de déontologie sont identiques, immuables et doivent constituer le balisage que nul n'a le droit de négliger ou de bafouer". Même "l'absence d'un cadre juridique ou de loi écrite, régissant l'exercice du métier de journaliste dans ses moindres détails, ne peut, en aucun cas, constituer un prétexte pour la transgression des règles de bonnes pratiques, émanant de l'essence même du journalisme et de sa noble mission sociale", a-t-il également estimé.

S'agissant des expériences étrangères et de leur capacité à nous inspirer, ainsi que de la part de l'acquis national en la matière, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, a indiqué que si, en Algérie, il n'existe pas encore de traditions établies régissant l'éthique et la déontologie à même d'encadrer l'expression journalistique, des éléments de droit comparé autorisent le rapprochement.

Il s'agit notamment, a-t-il précisé, de "la Charte des devoirs professionnels des journalistes français (1918), du Code éthique des journalistes américains (1926), du Code de conduite des journalistes britanniques (1938), de la Déclaration de principe de la Fédération internationale des journalistes sur la conduite des journalistes,



de la Déclaration de Bordeaux+ (1954) et de la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes, dite +Déclaration de Munich 1971+". Ces nombreux Codes et Chartes d'éthique et de déontologie, "fruits de laborieux travaux accumulés par des corporations journalistiques, cumulant un capital-expérience considérable, de par le monde", constituent, selon le Pr. Belhimer, "une source d'inspiration fiable pour atteindre un niveau d'exercice professionnel et de rigueur". Il a aussi indiqué, à ce propos, qu'il était "tout de même important de rappeler que l'Algérie a, elle aussi, enregistré quelques tentatives visant à asseoir des traditions en matière d'éthique journalistique, tout en tenant compte des spécificités sociales et professionnelles locales".

A titre d'exemple, a-t-il ajouté, "après les premiers balbutiements sur la question datant du Mouvement des journalistes algériens entre 1988 et 1990, le 13 avril 2000, une Charte d'éthique et de déontologie des journalistes algériens, avait vu le jour". Elle se voulait être, a-t-il souligné, le "premier document du genre prévu par le code de l'information de 1990, à fixer les devoirs et les droits de la corporation, sur lesquels veillait un Conseil supérieur composé de professionnels du secteur, élus par leurs pairs". La Charte en question soulignait, a rappelé M. Belhimer, que la mission d'information "comportait nécessairement des limites que les journalistes s'imposaient et s'appliquaient délibérément".

Le journaliste doit aussi, selon le même document, "séparer l'information du commentaire, respecter la vie privée des personnes et leur droit à l'image". La Charte indique également, a-t-il encore rappelé, que le journaliste doit "s'efforcer de relater les faits en les situant dans leur contexte", s'interdire de diffuser des rumeurs et "rectifier toute information diffusée qui se révèle inexacte".

Pour ce qui est de l'usage inconsidéré des pseudonymes, le porte-parole du Gouvernement a souligné qu'il était "impératif de rappeler qu'aucune considération, ni éthique, ni juridique, ne plaide en faveur de l'anonymat dans l'exercice du journalisme".

Même s'il est vrai, a-t-il dit, que les pratiques journalistiques "attribuent une certaine liberté aux journalistes de signer ou non les textes ou les reportages qu'ils produisent", il n'en demeure pas moins, que le fait de ne pas signer certains textes

"n'étudie pas la responsabilité des auteurs à l'égard de leur production, ni celle des médias face à ce qu'ils publient ou diffusent". Il en va de même en matière de responsabilité lors de l'utilisation d'un pseudonyme, nom d'emprunt ou nom de plume pour la signature de textes. L'usage de telles dénominations constitue "une pratique journalistique à peine tolérée".

Au plan éthique, "s'il est possible d'admettre la généralisation puis la banalisation de l'usage des pseudonymes comme moyen de survie en période de chasse aux journalistes, comme ce fut le cas pendant la décennie noire", ce ne doit pas être le cas dans le contexte actuel de libre exercice de la profession où la pratique est attribuée à des "plumitifs de l'ombre" et assimilée à une "clandestinité identitaire". Ainsi, a souligné le ministre, "l'utilisation de pseudonyme ou le fait de ne pas mentionner son nom est soumis à une condition principale : le/la responsable de publication doit connaître et conserver le nom de la personne ayant rédigé l'article publié anonymement".

Responsable de son contenu devant la loi, "il doit connaître l'identité de chaque rédacteur/trice afin de pouvoir en répondre devant la loi le cas échéant", a ajouté Belhimer, soulignant, par ailleurs, que la Charte d'éthique professionnelle des journalistes français, élaborée en 1918, stipule clairement qu'un "journaliste, digne de ce nom, prend la responsabilité de toutes ses productions professionnelles, mêmes anonymes". Le journaliste professionnel est celui, selon la même Charte, qui "n'use pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée" et "ne confond pas son rôle avec celui de policier ou de juge", a-t-il également indiqué.

Abordant, précisément, la question des articles non signés, le ministre a estimé que leur foisonnement est "une couverture à la surcharge de travail qui pèse sur les quelques professionnels chargés de compenser le manque de personnel dans des rédactions squelettiques, en passant d'une spécialité à une autre, sans travail de terrain, enquête ou de reportage". Selon la Déclaration de l'Unesco sur les médias (1983), a-t-il encore rappelé, "la tâche primordiale du journaliste est de servir le droit du peuple à une information véridique et authentique, par un attachement honnête à la réalité objective, en plaçant consciemment les faits dans leur contexte adéquat, en relevant leurs liens essentiels, sans

entraîner de distorsions, en déployant toute la capacité créatrice du journaliste, afin que le public reçoive un matériel approprié lui permettant de se forger une image précise et cohérente du monde, où l'origine, la nature et l'essence des événements, processus et situations, seraient compris d'une façon aussi objective que possible".

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, s'est dit "convaincu" qu'"il est nécessaire de revoir l'utilité des pages dites +confidentielles+ que nombre de journaux s'adonnent, depuis quelques années, à publier quotidiennement, favorisant souvent le sensationnel au détriment du devoir sobre d'informer". Dans le cas où l'information est erronée à moitié vraie, nécessitant donc une correction, les journaux concernés par cette pratique, peu ou pas professionnelle, "se contentent de publier un minuscule erratum au bas d'une page les moins lues", a-t-il également relevé.

Pour tant des textes, comme la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes de Munich (1971), soulignent la nécessité de "respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour le journaliste lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître", a également indiqué le ministre. Tel que recommandé par la Commission européenne, il est "très important que les juridictions nationales trouvent le juste équilibre entre le droit du demandeur à accéder aux informations confidentielles", a-t-il encore rappelé.

Dans le même ordre d'idées, a également souligné Belhimer, le Code de la presse allemand (Pressekodex allemand/1973), stipule que "les nouvelles et les informations, sous forme de texte et d'images, destinées à la publication, doivent être contrôlées quant à la vérité de leur contenu avec toute l'attention permise par les circonstances. Leur sens ne doit pas être ni détourné ni faussé par leur traitement, par leur titre ou par leur légende". Les documents doivent être reproduits fidèlement. Les informations non confirmées, les rumeurs et les conjectures doivent être signalées comme telles. Lors de la reproduction d'une photographie symbolique, la légende doit indiquer clairement qu'il ne s'agit pas d'une image documentaire", lit-on dans le même texte.

Le Code de la presse allemand "exige que les nouvelles ou assertions portées à la connaissance du public qui se révèlent par la suite erronées doivent être rectifiées de manière appropriée, immédiatement et spontanément, par la publication qui les a diffusées". Pour ce qui concerne l'ambivalence de la relation de travail avec certains organes employeurs étrangers, le ministre de la Communication a indiqué que certains journalistes s'installent comme "correspondants de fait" - non accrédités selon les procédures en vigueur - "organes étrangers, et entretiennent une sorte de "loi du fait accompli qui les expose à plusieurs risques dont le premier, et non des moindres, est qu'ils ne sont pas reconnus comme correspondants". Ils recourent aux usages de "pigistes", Freelancers, collaborateurs pour contourner l'article 81 de la loi organique n°12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information : "Les journalistes professionnels exerçant pour le compte d'un organe de droit étranger doivent obtenir une accréditation". Se disant ainsi Freelancers ou cachetiers, des journalistes algériens "entretiennent des relations de travail, non conformes sur le plan légal, avec des médias étrangers, et ne sont dotés "ni de contrats conformes, ni de carte professionnelle délivrée par l'employeur offshore, ni de bureau de représentation". Ces journalistes en question doivent savoir, a également souligné le ministre, que les pays des médias qui les emploient, "n'auraient jamais toléré de telles pratiques sur leurs sols respectifs. Seuls les correspondants officiellement accrédités peuvent y travailler. Alors pourquoi le tolérer lorsqu'il s'agit de notre pays?", a conclu le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement.

TIZI-OUZOU

Plus de 360 millions DA pour améliorer l'alimentation en eau potable

Une enveloppe de 365 millions de DA a été mobilisée par le ministère des Ressources en eau au profit de Tizi-Ouzou, au titre d'un programme visant à améliorer l'alimentation en eau potable dans cette wilaya, a-t-on appris vendredi auprès du directeur local des ressources en eau (DRE), Mokrane Djouder.



Selon le même responsable, 210 millions DA ont été destinés à l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE), et 155 millions de DA à la direction des ressources en eau (DRE). Ces enveloppes financières permettront à l'ADE ainsi qu'à la DRE, de "lancer un certain nombre d'opérations inscrites sous le sceau de l'urgence, visant à améliorer la dotation en eau potable des localités qui souffrent de perturbations dans la distribution", a souligné M. Djouder. Il a rappelé qu'un rapport détaillé sur la situation actuelle de l'alimentation en eau potable dans la wilaya de Tizi-Ouzou a été remis au ministère de tutelle qui a été attentif à ce dossier". Le rapport comprend divers aspects sur le sujet, dont les contraintes, les foyers de tension ainsi que les perspectives et des propositions de solutions qui permettront de stabiliser l'alimenta-

tion en eau potable au niveau de la wilaya, tel que l'achèvement de la construction du barrage de Souk Tlata et de Sidi Khelifa, et la réalisation de celui de Bounachi et l'inscription de la station de dessalement d'eau de mer d'Iflissen, a-t-il dit. A ce propos, le wali Mahmoud Djamaa, a indiqué à l'APS que le montant de 365 millions DA a été mobilisé suite à la réunion de travail tenue le 19 juillet dernier au siège de la wilaya entre les autorités locales et les membres d'une commission du ministère des ressources en eau, conduite par le Secrétaire général Kamel Mihoubi, dépechée à Tizi-Ouzou par le ministre, Arezki Beraki, afin d'étudier toutes les préoccupations concernant la distribution d'eau potable en vue de leur prise en charge. L'enveloppe permettra de lancer, dans plusieurs communes, des opérations urgentes, notamment

la réparation du réseau et le renouvellement de certains équipements, au titre d'un programme spécial qui va permettre de régler les problèmes de l'alimentation en eau potable au niveau de la wilaya, selon le chef de l'exécutif de la wilaya. Des travaux de réalisation de barrages, de rénovation des parties vétustes du réseau dont celles enregistrant d'importantes déperditions d'eau, pour récupérer ce liquide vital et le faire parvenir jusqu'aux villages situés au bout de la chaîne de distribution, seront réalisés au titre de ce programme d'urgence, a-t-il ajouté. "Toutefois, afin de stabiliser cette wilaya en matière de mobilisation de la ressource en eau, il est important de mettre en œuvre le schéma directeur prévu en la matière", a souligné M. Djamaa. A cet égard, la wilaya a proposé deux solutions à court et moyen terme. La première porte sur la

réalisation de la station de dessalement d'eau de mer d'Iflissen pour renforcer l'alimentation en eau de la partie nord, et même certaines communes comme les pôles urbains d'Imel (Azazga) et d'Aghribis. La deuxième solution qui interviendra à moyen terme, porte sur la réalisation des deux barrages de Sidi Khelifa à Azeffoune qui va soulager la partie nord de la wilaya, dont Azeffoune, Ait Chafa, Akerrou, entre autres, et celui de Souk Tlata destiné aux localités de la zone sud tel que Draa El Mizan et Tizi Ghenniff, a-t-il ajouté. Le wali a toutefois regretté le ralentissement de la cadence de réalisation de ces deux barrages, en raison la crise sanitaire induite par la pandémie de la Covid-19 et qui a "réduit les effectifs qui interviennent sur ces deux chantiers de plus de la moitié", a-t-il relevé.

Brèves

TIZI-OUZOU

Mise en volière d'acclimatation de 500 perdreaux à Boubhir

Quelque 500 perdreaux ont été mis en volière d'acclimatation à Boubhir dans la région d'Ifligha, à 38 kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, a indiqué vendredi un communiqué de la Fédération de chasse de la wilaya. Cette opération a été réalisée dans le cadre d'une convention entre la Fédération de chasse, le Centre cynégétique de Zeralda (CCZ) et la Conservation des forêts de Tizi-Ouzou, est-il précisé. "Pour la troisième année consécutive, il a été procédé à la mise en volière d'acclimatation de 500 perdreaux dans la région de Boubhir commune d'Ifligha, en présence des représentants des trois parties concernées", a ajouté le communiqué. La fédération souligne que "la réussite remarquable" des deux premiers lâchers expérimentaux pour la validation de la lignée de perdrix élevée en captivité, effectués, dont 500 sujets en 2018 et 300 en 2019, "offre de nouvelles perspectives quant à l'obtention de nouveaux lâchers dans d'autres régions de la wilaya". Selon le président de la Fédération de chasse de la wilaya de Tizi-Ouzou, Arezki Aider "ces lâchers, visent à réhabiliter la faune cynégétique par la reconstitution des populations de perdrix".

CONSTANTINE

Attribution "avant la rentrée scolaire" de 900 logements publics locatifs

Les clés de 900 logements publics locatifs (LPL) faisant partie de 4000 unités en cours de réalisation à l'extension Ouest de la circonscription administrative, Aï Mendjeli, (Constantine) seront remises à leurs bénéficiaires, "avant la rentrée scolaire prochaine", a indiqué mercredi, le wali Ahmed Abdelhafid Saci. "La distribution de ce nombre de clés de logements est programmée durant le mois de septembre prochain afin d'assurer l'inscription et la scolarisation des élèves, dans différents cycles d'enseignement", a précisé le chef de l'exécutif local lors d'une sortie de travail et d'inspection effectuée au chantier de construction des 4000 unités LPL. Selon les explications données sur place, les travaux de raccordement au réseau du gaz naturel et d'électricité des 900 LPL ont atteint respectivement 100 et 90 % alors que les actions de terrassement des voiries et de raccordement aux réseaux d'assainissement ont dépassé 85 %. Selon les responsables de ces chantiers de raccordement, la réception de ces deux projets est prévue pour "la fin du mois d'août en cours". Relevant que le programme de réalisation des 4000 unités LPL contribuera à la satisfaction d'une partie des demandes exprimées s'agissant du logement social, M. Saci a déclaré que l'attribution du reste de ce quota, soit 3100 unités est tributaire du parachèvement notamment des travaux de voiries et réseaux divers (VRD) dont le taux d'avancement affiche 50 % en plus de la finalisation "avant fin 2020" des enquêtes sociales concernant les futurs bénéficiaires. Le raccordement de ce quota d'habitations aux réseaux d'eau potable a nécessité la pose d'une conduite principale évaluée à 580 mètres linéaire ainsi que la construction de deux (2) réservoirs d'une capacité de stockage de 20 000 et 10 000 m³, ont fait savoir les services de la direction des ressources en eau (DRE), notant que les travaux de réalisation de ces ouvrages hydrauliques ont été entièrement achevés.

AÏN N'SOUR (AÏN DEFLA)

Près de 1 700 ha de couvert végétal parcourus par le feu

Au total, 1680 ha de couvert végétal sont partis en fumée dans l'incendie qui s'était déclaré dimanche passé au niveau de la forêt de Aïn N'sour, relevant de la commune de Aïn Turki (est de Aïn Defla), a-t-on appris jeudi du chargé de communication de la Conservation locale des forêts. De cette superficie, 405 ha ont trait aux forêts (Chêne-liège et Cèdre), 245 ha aux maquis, 160 ha aux broussailles et 570 ha aux vergers et cultures, a indiqué Abderahmane Hamrani, signalant que le sinistre a été maîtrisé aux bout de 48 heures après de colossaux efforts déployés conjointement par les antennes locales de la Conservation des fo-

rêts et la Protection civile. "Lorsque l'on sait qu'au 16 juillet dernier, seulement 100 ha de couvert végétal ont été détruits par le feu à l'échelle de la wilaya, l'on ne peut qu'affirmer, sans risque de se tromper, que le bilan des pertes enregistrées suite à l'incendie de la forêt de Aïn N'sour, est énorme", a-t-il précisé. Au sujet de la répartition des superficies incendiées par communes, Aïn Turki a été celle qui a subi le plus de dégâts (1265 ha dont 570 ha de vergers et cultures), suivie de Miliana (415 ha), a-t-il détaillé, relevant que par nature juridique des superficies détruites, 940 ha représentent une propriété

domaniale au moment où 740 ha font partie du patrimoine privé. Le même responsable a noté qu'au regard de l'ampleur de l'incendie qui s'était déclaré le 2 août dernier, d'importants moyens ont été déployés dans l'opération d'extinction, dont notamment six colonnes mobiles de la protection civile (Aïn Defla, Tipasa, Chlef, Tissemilt, Médéa et Relizane) ainsi que deux hélicoptères de ce corps constitué, observant que l'estimation des dégâts occasionnés aux riverains fait partie des prérogatives de la commission mise sur pied par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Brèves

ETATS-UNIS/
CHINEWashington
sanctionne la
dirigeante de
Hong Kong

Washington a annoncé vendredi des sanctions à l'encontre de 11 responsables hongkongais, dont la cheffe de l'exécutif Carrie Lam, accusés de "chercher à restreindre l'autonomie du territoire" ainsi que "la liberté d'expression ou de réunion" de ses habitants. "Les Etats-Unis soutiennent le peuple de Hong Kong et nous utiliserons nos outils et nos autorités pour cibler ceux qui portent atteinte à son autonomie", a déclaré le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin dans un communiqué. Le responsable hongkongais de la police, le secrétaire à la Sécurité et celui à la Justice figurent parmi les responsables visés. L'annonce de ces sanctions, qui prévoient la saisie des biens des personnes concernées aux Etats-Unis, intervient dans un contexte de regain de tensions entre les Etats-Unis et la Chine. La loi sur la sécurité nationale, annoncée fin juin par Pékin à Hong Kong, "a non seulement sapé l'autonomie de Hong Kong, mais a également violé les droits des habitants de Hong Kong, permettant aux services de sécurité de la Chine continentale d'opérer en toute impunité dans la région", selon le Trésor américain. La Chine avait promis qu'elle réagirait en imposant à son tour des sanctions contre des "personnes et entités américaines".

YÉMEN

20 morts dont au
moins sept enfants
dans une frappe
aérienne

Vingt personnes, dont au moins sept enfants, ont été tuées dans un raid aérien tard jeudi dans le nord du Yémen en guerre, a annoncé vendredi l'ONG Save the Children. Le conflit dans ce pays pauvre de la péninsule arabique oppose depuis 2014 les forces loyales au gouvernement, appuyées par une coalition militaire sous commandement saoudien depuis 2015, aux éléments du mouvement "Ansarullah" (Houthis) venus du Nord. Vendredi, un autre responsable local a déclaré à l'agence de presse Saba, que 20 personnes avaient été tuées dans ce raid et sept autres blessées, "en majorité des femmes et des enfants". D'après lui, l'attaque a visé un convoi de quatre véhicules de civils. L'ONG Save the Children, reprenant dans un communiqué le bilan des victimes fourni par les Houthis, a condamné l'attaque. "En moins d'un mois, au moins 17 enfants ont perdu la vie dans des attaques au Yémen", rappelle Xavier Joubert, le directeur de l'ONG britannique. "Bien que le nombre de victimes ne soit pas encore déterminé, nos partenaires nous rapportent neuf enfants tués et sept blessés", a quant à elle indiqué la coordinatrice humanitaire des Nations unies au Yémen, Lise Grande. La guerre au Yémen a plongé le pays dans la pire crise humanitaire au monde, selon les Nations unies.

BURKINA

"une vingtaine de personnes
tuées" dans l'attaque
d'un marché

"Une vingtaine de personnes" ont été tuées vendredi lors de l'attaque d'un marché par "des individus armés non identifiés" dans l'Est du Burkina Faso, a annoncé le gouverneur de la région.



Vers 12H00 (locales et GMT), des individus armés non identifiés ont fait irruption dans le marché de bétail de Namoungou, village de la commune de Fada N'Gourma, et se sont attaqué aux populations". "Le bilan provisoire fait état d'une vingtaine de personnes tuées et de nombreux blessés", a indiqué le gouverneur, le colonel Saidou Sanou, dans un communiqué.

"Les assaillants ont fait irruption dans le marché sur des motos et ont ouvert le feu sur les gens", a expliqué un habitant de la localité, cité par l'agence AFP. "Le bilan est très lourd, plus de vingt morts et ça va s'alourdir encore, car les blessés sont nombreux et n'ont pas été vite pris en charge", a-t-il affirmé.

Une opération de ratissage est en cours dans la zone, a affirmé le colonel Sanou, invitant la population à la "plus grande vigilance mais aussi à une étroite collaboration avec les forces de défense et de sécurité". Cette attaque meur-

trière rappelle celle du marché de bétail de Kompienbiga, également dans l'Est du pays, qui avait fait une trentaine de morts fin mai. L'Est et Nord du Burkina Faso sont les régions les plus touchées par les exactions terroristes qui ont fait plus de 1.100 morts et plus d'un million de déplacés depuis cinq ans.

MALI

Les neuf nouveaux membres de la
Cour constitutionnelle désignés

Les neuf nouveaux membres de la Cour constitutionnelle du Mali sont révélés ce vendredi par un décret présidentiel. Selon le décret, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a nommé Aser Kamaté, Amadou Ousmane Touré et Doucouré Kadi-dia Traoré. Le président de l'Assemblée nationale Moussa Timbiné a désigné Maliki Ibrahim, Bâ Haoua Toumagnon (F) et Beyla Bâ. Quant au Conseil supérieur de la magistrature, il a désigné Demba Tall, Mohamed Abdourahamane Maïga et Djénéba Karabenta (F).

La reconstitution de la Cour constitutionnelle conformément aux dispositions constitutionnelles du Mali est l'une des recommandations du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenu par visioconférence le 27 juillet sur la situation sociopolitique au Mali. La recommandation de reconstituer la Cour constitutionnelle est pour vider les contentieux électoraux liés au second tour des législatives qui sont à l'origine de la crise sociopolitique actuelle.

MER NOIRE

Un avion russe intercepte
des avions de reconnaissance
américains

Un avion de chasse russe Su-27 a intercepté vendredi deux avions de reconnaissance américains au-dessus de la mer Noire, a déclaré le ministère russe de la Défense. "Le 7 août, les systèmes de contrôle de l'espace aérien russe ont détecté deux avions américains s'approchant de la frontière de l'Etat russe au-dessus des eaux neutres de la mer Noire", a déclaré le service de presse du ministère. Un avion de chasse Su-27 a décollé et à une distance de sécurité, son équipage a identifié les cibles comme étant un avion de reconnaissance RC-135 de l'US Air Force et un avion de reconnaissance P-8A de l'US Navy, est-il précisé. Après que les avions américains se sont éloignés de la frontière russe, l'avion russe est retourné à son aéroport, selon le ministère russe.

EXPLOSIONS AU LIBAN

Interpol envoie une équipe d'experts dans l'identification des victimes

Interpol a annoncé vendredi envoyer une équipe d'experts internationaux spécialisés dans l'identification des victimes sur le site des deux explosions meurtrières de Beyrouth, à la demande des autorités libanaises. Plusieurs jours après le drame, qui a fait plus de 150 morts et des milliers de blessés, de

nombreuses personnes sont toujours portées disparues, rappelle dans un communiqué l'organisation internationale de coopération policière basée à Lyon. "La ville, le pays et d'innombrables familles restent sous le choc", relève son secrétaire général Jurgen Stock, cité dans le communiqué. "L'expérience d'Interpol peut apporter une

aide précieuse aux autorités du pays et nous continuerons de fournir toute l'assistance nécessaire au Liban", poursuit-il. Les experts de l'IRT (Incident Response Teams) d'Interpol sont déployés sur le terrain à la demande de ses pays membres lorsque surviennent des catastrophes naturelles, des accidents ou des attentats.

EXPLOSIONS DE BEYROUTH

Les Libanais dans la rue contre le pouvoir

Des Libanais en colère manifestaient hier dans le centre de Beyrouth pour demander des comptes à la classe politique qu'ils jugent responsables de la terrible explosion ayant dévasté une partie de la capitale, faisant plus de 150 morts tandis qu'une soixantaine de personnes sont toujours portées disparues.



Beyrouth s'est réveillée pour le quatrième jour consécutif au son du verre brisé ramassé dans les rues par les habitants et une armée de volontaires, équipés de balais, mobilisés dès la première heure. L'explosion au port mardi, dont les circonstances ne sont toujours pas élucidées, aurait été provoquée par un incendie qui a touché un énorme dépôt de nitrate d'ammonium, une substance chimique dangereuse. La catastrophe a fait au moins 154 morts et plus de 5 000 blessés dont au moins 120 sont dans un état critique, selon le ministère libanais de la Santé, ainsi que près de 300 000 sans-abri. L'ambassade de Syrie a annoncé hier que 43 de ses ressortissants figuraient parmi les victimes. Plus de 60 personnes sont toujours portées disparues alors que les espoirs de retrouver des survivants s'amoindrissent.

POTENCES INSTALLÉES

Toujours sous le choc après cette explosion d'une violence

inégalée dans l'histoire du pays, nombre de Libanais demandent des comptes à une classe politique dont ils dénoncent l'incurie et la corruption. Sur la place des Martyrs, épicentre de la contestation populaire depuis octobre dernier, où les manifestants commençaient à converger pour manifester sur le thème "Le Jour du jugement", des potences ont été installées. "Après trois jours passés à déblayer les décombres et panser nos plaies, il est temps de laisser exploser notre colère et de les sanctionner pour avoir tué des gens", affirme Farès al-Hablabi, 28 ans. "Nous devons nous dresser contre tout le système (...) le changement doit être à la mesure de l'ampleur de la catastrophe", ajoute ce militant descendu dans la rue dès le déclenchement du soulèvement populaire le 17 octobre 2019. Si le mouvement s'est essouffé au cours des derniers mois, notamment en raison de la pandémie de coronavirus -- qui continue de s'aggraver au Liban --, le

drame pourrait le relancer de plus belle. "Nous n'avons plus rien à perdre. Tout le monde doit descendre dans la rue", affirme Hayat Nazer, une militante à l'origine de nombreuses initiatives de solidarité. Le président Michel Aoun, de plus en plus décrié, a dit clairement vendredi qu'il s'opposait à une enquête internationale, affirmant que l'explosion pourrait avoir été causée par la négligence ou par un missile. Une vingtaine de fonctionnaires du port et des douanes ont été interpellés, selon des sources judiciaires et sécuritaires. Pour leur part, les trois députés du parti Kataëb (opposition), un parti historique chrétien, ont démissionné hier, à la suite de l'explosion dans laquelle le secrétaire général de cette formation historique chrétienne a été tué, affirmant que le temps était venu de bâtir un "nouveau Liban". Ils viennent s'ajouter à deux autres parlementaires qui avaient déjà démissionné après l'explosion.

"SOLIDARITÉ"

Une visioconférence des donateurs en soutien au Liban aura lieu aujourd'hui, co-organisée par l'ONU et la France, a indiqué la présidence française à l'AFP. Le président américain, Donald Trump, a annoncé qu'il y participerait. "Tout le monde veut aider!", a-t-il tweeté. Le Liban est en plein naufrage économique, après avoir fait défaut sur sa dette, et ses dirigeants ont été incapables de s'entendre sur un plan de sauvetage économique avec le Fonds monétaire international (FMI). Alors que les responsables étrangers se succèdent et que l'aide internationale afflue, les dirigeants honnis du Liban tentent clairement de tirer avantage de la situation, estime l'analyste Nasser Yassin, de l'Institut Issam Fares. "La crainte est que les autorités tirent profit de ce désastre et de l'attention arabe et internationale pour se remettre à flot", dit-il.

R.I avec AFP

FUAT OKTAY (VICE-PRÉSIDENT TURC)

La Turquie est prête à restaurer le port endommagé de Beyrouth

La Turquie est prête à restaurer le port de Beyrouth, dévasté par la double explosion de mardi, a déclaré hier le vice-président turc Fuat Oktay lors de sa visite au Liban. Il a également proposé aux autorités libanaises d'utiliser le port turc de Mersin jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre. Le vice-président turc, Fuat Oktay, a annoncé ce 8 août la volonté d'Ankara de reconstruire le port de Beyrouth soufflé par l'explosion de mardi. «La Turquie est prête à reconstruire le port gravement endommagé de Beyrouth et les bâtiments environnants», a-t-il indiqué

lors d'une conférence de presse dans la capitale libanaise, diffusée par l'agence Anadolu. «Actuellement, les équipes turques de recherche et de sauvetage continuent de travailler à Beyrouth ; à ce jour, notre pays a envoyé 400 tonnes de provision», a souligné M.Oktay. En outre, le vice-président a proposé aux autorités libanaises d'utiliser le port turc de Mersin, en Méditerranée, jusqu'à ce que celui de Beyrouth se rétablisse. «[Lors d'une réunion avec le Président libanais Michel Aoun, ndlr], nous avons déclaré

que notre port de Mersin pourrait être utilisé par le Liban jusqu'à ce que le port de Beyrouth soit restauré», a-t-il indiqué, en ajoutant que le Liban pourra également utiliser les entrepôts qui s'y trouvent. «Après l'arrivée des marchandises à Mersin, tout pourra être livré au Liban par petits navires», a déclaré M.Oktay lors de sa visite. Il a également indiqué que, si nécessaire, les victimes de l'explosion pourraient être transportées en ambulance en Turquie pour être traitées dans le pays.

R.I

JOSEP BORRELL (REPRÉSENTANT DE L'UE POUR LES AE)

L'UE considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome

Le Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité, M. Josep Borrell, a réaffirmé que l'UE "considérerait le Sahara occidental comme un territoire non autonome, dont le statut final sera déterminé par le résultat du processus de l'ONU en cours". Dans une nouvelle réponse écrite à la question que lui a adressée l'eurodéputée polonaise, Mme Janina Ochojska, M. Borrell a déclaré récemment que "la position de l'UE concernant le Sahara occidental (occupé par le Maroc depuis 1975) est pleinement alignée sur les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU". A cet effet, M. Borrell a souligné que "l'UE considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome, dont le statut final sera déterminé par le résultat du processus de l'ONU en cours", tout en réaffirmant le soutien de l'UE au processus des Nations unies. Outre cette réponse, la position de principe de l'UE quant au conflit sahraoui a été, récemment, exprimée, à maintes reprises (les 3, 7 et 13 juillet 2020), dans des réponses écrites aux questions parlementaires adressées par des députés européens, tous groupes politiques confondus, au chef de la diplomatie européenne l'interpellant sur l'occupation du Sahara occidental et l'exploitation illégale de ses ressources naturelles ainsi que les violations récurrentes des droits de l'Homme et la torture pratiquée à grande échelle à l'encontre des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Pour rappel, Mme Ochojska, du Parti Populaire européen, première force politique au Parlement européen, a, dans sa question datée du 6 mai dernier, critiqué la politique de la Commission européenne vis-à-vis du conflit au Sahara occidental. Mme Ochojska a rappelé, dans ladite question, qu'"une partie importante du Sahara occidental est occupée et exploitée par le Maroc en violation du droit international depuis près de 45 ans", ajoutant que cela se fait "au mépris des intérêts de la population locale, dont les droits fondamentaux ont été violés à plusieurs reprises". Elle a également souligné qu'à travers de nombreuses résolutions, l'ONU a insisté sur la nécessité de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et rappelé le verdict de la Cour de Justice de l'UE (CJUE) du 21 décembre 2016, consacrant l'inapplicabilité des accords UE-Maroc au Sahara occidental, en raison de son statut "distinct et séparé" du Royaume du Maroc. La politique actuelle de la Commission européenne a été ainsi pointée du doigt par l'eurodéputée polonaise, qui a déploré l'autorisation par cette dernière de l'application des accords UE-Maroc au territoire sahraoui, et ce, malgré la clarté de la décision de justice européenne qui ne souffre d'aucun amalgame à ce sujet. Elle s'est, dans le même contexte, interrogée sur les moyens de contrôle dont dispose l'exécutif européen pour s'assurer que "les accords UE-Maroc existants, dans la mesure où ils couvrent le Sahara occidental, sont mis en œuvre dans l'intérêt du peuple sahraoui". L'eurodéputée s'est enfin interrogée sur les mesures prises par la Commission européenne dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 dans "la partie occupée du Sahara occidental", tout en demandant la mobilisation des moyens nécessaires pour garantir que l'aide de l'UE parvienne effectivement au peuple sahraoui.

R.I

Brèves

FOOT/ LIGUE 1 -
USM ALGER

**Anthar Yahia
attendu dimanche
à Alger**

Le nouveau directeur sportif de l'USM Alger Anthar Yahia, ralliera Alger dimanche prochain "à bord d'un avion de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger", a annoncé vendredi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. Anthar Yahia (38 ans), ancien capitaine de l'équipe nationale aux 53 sélections, est installé en France, où il est né et a grandi. Il a été engagé comme nouveau directeur sportif de l'USMA au mois de mai dernier, mais la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) a fait qu'il ne pouvait pas rallier la capitale. Lundi dernier, le club algérois a tenu à démentir, via un communiqué, les rumeurs qui laissaient entendre que le rapatriement de l'ancien défenseur central des "Verts" allait se faire à bord d'un bateau ou d'un avion privé appartenant à l'actuel propriétaire de l'USMA, le Groupe Serport, ce dernier a formellement démenti cette information. "Tout ce qui a été dit à ce propos n'était que pure spéculation", a assuré le club. Le nouvel entraîneur français de l'USMA François Ciccolini, a déclaré que la présence d'Anthar Yahia, a fini par le convaincre de s'engager avec les Usmistes. "Je suis très content et fier de rejoindre l'USMA, qui a un grand palmarès avec des joueurs de talent. C'est aussi le fait qu'Anthar Yahia soit là, qui a fait pencher la balance", a indiqué le technicien corse dans une déclaration vidéo diffusée mercredi soir sur la page officielle Facebook de l'USMA. Ciccolini sera secondé dans sa mission par Benarabti Bouziane (entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou.

R.S

TENNIS

**Svitolina et
Bertens forfait
pour l'US Open**

L'Ukrainienne Elena Svitolina (N.5 mondiale) et la Néerlandaise Kiki Bertens (N.7) ont annoncé vendredi leur forfait pour l'US Open (31 août-13 septembre), venant grossir les rangs des joueuses et joueurs majeurs qui n'iront pas disputer le tournoi new-yorkais du Grand Chelem. "Je ne suis toujours pas sûre de pouvoir voyager aux Etats-Unis sans mettre mon équipe et moi-même en danger", a déclaré Svitolina sur son compte Twitter. "Le problème du covid-19 est toujours tellement préoccupant que la santé de chacun passe avant tout et que le contrôle du virus est évidemment une priorité", a dit pour sa part la Néerlandaise, qui précise avoir pris sa décision après avoir "longuement réfléchi". Bertens et Svitolina emboîtent le pas à l'Australienne Ashleigh Barty, N.1 mondiale, qui avait déclaré forfait le 30 juillet, évoquant des "risques importants". Chez les messieurs, Rafael Nadal, N.2 mondial, a renoncé à New York mardi, en raison des risques liés à la pandémie, dénonçant en outre un "calendrier de folie" alors que s'enchaînera le Masters 1000 de Rome (20-27 septembre) et Roland-Garros, à partir du 27 septembre. Le Britannique Andy Murray, vainqueur de trois titres majeurs et retombé au 129e rang mondial après des opérations à la hanche, invité par les organisateurs, n'a pas encore confirmé sa participation, même s'il a récemment confié s'y "préparer mentalement". Le N.1 mondial, le Serbe Novak Djokovic, est inscrit au tableau mais n'a pas encore décidé s'il y prendrait part.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

**Deux clubs français
en quarts de finale**

En rejoignant le PSG au stade des quarts de finale de la compétition, l'Olympique Lyonnais a réalisé un authentique exploit. Dans la version moderne de la C1, il ne s'agit que de la 4e fois que deux clubs français atteignent la même année ce stade de la compétition.



Cela faisait une décennie que les Lyonnais n'avaient pas été à pareille fête. En ne s'inclinant que 2-1 à Turin après une victoire 1-0 à domicile à l'aller, les joueurs de Rudi Garcia ont obtenu leur billet pour les quarts de finale de la Ligue des champions pour la première fois depuis 2010

(défaite en demi-finale contre le Bayern Munich à l'époque). Et en réalisant l'exploit de faire tomber la Juve, ils ont aussi rejoint le PSG parmi les 8 dernières équipes encore en lice en C1, une bénédiction pour l'indice UEFA du football français. Car à l'échelle tricolore, il faut bien

l'avouer, avoir deux clubs en quarts de finale de la Ligue des champions moderne fait presque figure d'exception. Ce n'est d'ailleurs que la quatrième fois que cela arrive : en 2004, Lyon et Monaco étaient les heureux élus, puis Lyon et Bordeaux en 2010 (qui s'étaient d'ailleurs affrontés à ce stade), et enfin,

Monaco et le PSG, qui y étaient parvenus il y a cinq ans. A noter que jamais deux clubs tricolores ne se sont retrouvés dans le dernier carré la même année. Le PSG et l'OL, respectivement opposés à l'Atalanta Bergame et Manchester City, savent ce qui leur reste à faire.

R.S

A LONDRES

Manchester City élimine le Real Madrid (2-1)

Manchester City s'est imposé vendredi à huis clos face au Real Madrid 2-1 en 8e de finale retour de la Ligue des champions et retrouvera Lyon, tombé de la Juventus, samedi 15 août en tant que finaliste pour le tournoi final organisé à Lisbonne. L'attaquant des Citizens Ryan Sterling s'est offert un doublé (9e, 68e), profitant de deux énormes erreurs de l'international français Raphaël Varane, tandis que le Real avait réduit la marque grâce à une tête

de Karim Benzema (28e). Zinedine Zidane, entraîneur du Real Madrid, a déclaré en conférence de presse : "On ne peut pas être contents, on perd un match, une qualification... Mais il faut être fier de tout ce que l'on a accompli pendant la saison. On perd deux matches contre un bon adversaire, il faut l'accepter. On a eu nos chances de marquer. En deuxième période, on était mieux... mais bon, c'est le football. 95% de tout ce que l'on a fait cette saison a été excel-

lent. Il faut être fier de l'équipe, de ce que l'on a accompli. Ca a été une excellente saison, même si les joueurs ne sont pas contents ce (vendredi) soir, parce qu'ils veulent toujours gagner. Mais moi, je suis fier d'eux. (Sur son avenir sur le banc du Real) Je suis ici, je suis l'entraîneur du Real Madrid jusqu'à que ce quelque chose arrive. Il n'y a rien à réfléchir. Je suis l'entraîneur du Real Madrid, il n'y a pas plus de questions à se poser en ce sens."

R.S

THIAGO SILVA (CAPITAINE DU PSG)

"Finir cette aventure avec un titre"

"Finir cette aventure avec un titre en Ligue des champions, c'est notre rêve", a confié dans un entretien Thiago Silva, capitaine du PSG, avant le quart de finale contre l'Atalanta Bergame, le 12 août à Lisbonne, pressentant "une grande opportunité d'aller au bout". "Ce match, le 12 août, va être un jour particulier, pas seulement pour moi mais pour le club aussi. Tous les gens qui travaillent pour le PSG espèrent que nous pourrions fêter l'anniversaire du club avec la qualification.

Pour réussir cela, il faut bien se préparer face à l'Atalanta, une équipe qui marque beaucoup de buts (98 en Serie A, NDLR) et travaille beaucoup défensivement. On sait que cela ne sera pas facile mais on a la qualité pour faire un bon match", a déclaré Silva dans un entretien accordé à l'AFP. Pour celui qui est considéré comme le meilleur défenseur de l'histoire du PSG, "rester huit ans à Paris, ce n'est pas facile. Si je l'ai fait c'est par ce que j'étais utile pour l'équipe. Je suis très content de tout ce que j'ai fait ici, de tout

le respect que m'ont donné les supporters. C'est magnifique. J'espère finir cette aventure avec un titre en Ligue des champions, c'est notre rêve". "J'ai tout vu ici (...). C'est un titre très important, pas seulement pour les joueurs mais pour le club. Pour les supporters, cela représenterait quelque chose d'incroyable ! Je suis venu à Paris pour cette aventure, pour cet objectif", a-t-il dit. Le PSG a annoncé ne pas souhaiter prolonger le contrat du brésilien pour la saison prochaine, mais malgré cela, Silva a tenu à

finir la saison contrairement à Edinson Cavani et Thomas Meunier. "Les trois situations sont un peu différentes. Je ne connais pas le contexte pour Meunier et Cavani, mais pour moi c'était important de finir la saison car depuis huit ans que je suis là, je connais bien le club et son objectif. Je connais aussi le groupe, et cette année, je sens qu'il y a une grande opportunité d'aller au bout. Le groupe, avec beaucoup d'envie et de qualité, m'a donné cette impression.", a conclu Thiago Silva.

R.S

DINARD FILM FESTIVAL Emmanuelle Béart présidente de la prochaine édition

Le Dinard Film Festival aura lieu du 30 septembre au 4 octobre. Le Dinard Film Festival a dévoilé vendredi, son affiche, la liste des membres du jury, ainsi que les deux premiers événements de la programmation de cette 31^e édition prévue du 30 septembre au 4 octobre 2020.

Le Festival gardera, cette année encore, sa trame habituelle. Une trentaine de films sont programmés (contre une quarantaine l'an dernier), dont six en compétition.

Le festival aura son habituel jury, avec à sa tête Emmanuelle Béart, accompagnée de la réalisatrice et actrice Christine Citti, de l'acteur et humoriste Vincent Dedié, de l'actrice et réalisatrice Sara Forestier, de l'acteur et réalisateur Cédric Kahn et du producteur Paul Webster.

Cette 31^e édition s'annonçait déjà comme transitoire avec une nouvelle directrice artistique, Dominique Green. « Cette année est complexe pour le cinéma. Elle apporte son lot d'inconvénients et d'incertitudes, mais aussi d'opportunités, comme l'ouverture à plus de séries et à des films de télévision ou diffusés sur les plateformes de vidéos à la demande »

, évoque la directrice artistique. Dominique Green a dévoilé le film d'ouverture : Days of the Bagnold Summer, de Simon Bird.

Et une série diffusée en avant-première en France : Quiz, de Stephen Frears. Le réalisateur britannique sera d'ailleurs présent à Dinard.

l'actrice française qui avait été révélée par son rôle dans "Manon des sources" de Claude Berri en 1986 pour lequel elle obtiendra le César du meilleur second rôle. Elle a tourné avec de nombreux cinéastes, hommes et femmes, parmi lesquels Claude Chabrol, Jacques Rivette, André Téchiné, mais aussi Christine Citti et Rossana Arquette.

Avec sa sœur, la fille de Guy Béart vient de sortir un disque réunissant une vingtaine d'artistes en hommage au chanteur disparu en 2015.

Z.N



33 ANS APRÈS

Un nouveau "Dirty Dancing" va voir le jour

Un nouveau « Dirty Dancing » est en préparation, et Jennifer Grey devrait y reprendre plus de trente ans plus tard le rôle emblématique de Frances « Baby » Houseman qu'elle tenait dans ce film culte.

Le film original, sorti en 1987 et dans lequel une adolescente (Jennifer Grey) tombait amoureuse d'un professeur de danse (Patrick Swayze), a apporté la gloire mondiale aux deux acteurs principaux. La scène clé dans laquelle Patrick Swayze termine un numéro de danse en soulevant « Baby » au-dessus de sa tête est entrée

dans la légende du cinéma. Le film avait gagné un Oscar pour sa chanson « I've Had The Time of My Life ». Le PDG de la firme Lionsgate, Jon Feltheimer, a annoncé que Jennifer Grey jouerait dans le nouveau film, dont elle est également productrice. « Ce sera exactement le genre de film romantique et nostalgique que les fans de la franchise attendent », a dit Jon Feltheimer au cours d'une conférence téléphonique. « Dirty Dancing », qui était un film à petit budget, a rapporté plus de 210 millions de dollars (192 millions de francs) à travers le

monde. Le film avait connu en 2004 une première suite, « Dirty Dancing: Havana Nights », qui transposait l'histoire originale à Cuba, mais sans la participation de Jennifer Grey. Le projet de nouveau film était « l'un des secrets les plus mal gardés d'Hollywood », a plaisanté Jon Feltheimer. Mais les détails du scénario n'ont pas été révélés pour le moment. Le réalisateur du film sera Jonathan Levine (« Warm Bodies »). Patrick Swayze est mort d'un cancer du pancréas en 2009, à l'âge de 57 ans.

R.C

DISPARITION

Le philosophe Bernard Stiegler est mort

Le philosophe Bernard Stiegler, directeur de l'Institut de recherche et d'innovation du centre Georges-Pompidou, est mort le 6 août, à l'âge de 68 ans, a annoncé le Collège international de philosophie. Penseur des mutations du monde moderne, spécialiste des enjeux liés aux technologies du numérique, l'intellectuel est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages.

Son dernier livre, Qu'appelle-t-on penser ? La leçon de Greta Thunberg, est paru le 30 janvier. Il était récemment devenu président de l'association des amis de la génération Thunberg, du nom de la jeune écologiste suédoise, figure de la lutte contre le dérèglement climatique.

Né en 1952 dans l'Essonne, Bernard Stiegler quitte l'école dès la seconde pour se former au poste d'assistant réalisateur au Conservatoire libre du cinéma français, mais ne termine pas ses études. Après quelques expériences professionnelles avortées, il sombre dans la criminalité et commet plusieurs braquages de banque à main armée. Il sera arrêté pendant le quatrième et se trouve condamné à huit ans de prison. Il sera libéré au bout de cinq. Derrière les barreaux, il étudie la philosophie grâce à des cours par correspondance. Il est soutenu dans sa démarche par Jacques Derrida, qui deviendra quelques années plus tard son directeur de thèse. En 2003, 20 ans après sa sortie de prison, il publie Passer à l'acte

(2003), ouvrage dans lequel il revient sur son incarcération et sur les phénomènes "accidentels" qui ont jonché ses parcours. Entre autres rôles, Bernard Stiegler a été enseignant-chercheur à l'Université de technologie de Compiègne, directeur général adjoint de l'Institut national de l'audiovisuel et directeur de l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique. En 1989, il collabore avec la Bibliothèque nationale de France pour concevoir des postes de lecture assistée par ordinateur, mais le projet est interrompu. Depuis 2006, il dirigeait l'Institut de recherche et d'innovation du Centre Georges-Pompidou qu'il a cofondé.

AFP

Brèves

33E FESTIVAL INTERNATIONAL DE NABEUL

Huit spectacles programmés

Malgré la crise sanitaire liée au COVID-19, la 33^e édition du festival international de Nabeul, en Tunisie, a été maintenue à sa date initiale, soit du 7 au 29 août. Huit spectacles programmés au théâtre de plein air de Nabeul et au stade municipal de football de Nabeul vont meubler une édition 2020 plutôt inédite et qualifiée de celle du défi. C'est l'artiste Nawal Ghachem qui a ouvert les hostilités, alors que Hassen Doss clôturera le festival. Le directeur du Festival, Oussama Saoui a annoncé que l'édition 2020 sera cent pour cent tunisienne et qu'elle s'appuiera sur un budget limité. La pièce théâtrale "Yarmou bteleur", du metteur en scène et grande figure du théâtre nabeulien, Moncef Kort qui avait été présentée en 1993 sera jouée à deux reprises les 9 et 26 août. Autres temps forts de la 33^e édition : "Just Abdelli 100 % tabou", one man show de Lotfi Abdelli le 11 août "Double face" du duo Karim Gharbi et Bassem Hamraoui le 16 août, la fameuse "Ziara" de Sami Lajmi le 19 août et un spectacle théâtral pour enfants « Arous et Bahr » (la sirène de la mer) le 21 août. Coronavirus oblige, la capacité d'accueil sera limitée à 500 spectateurs au théâtre de plein air de Nabeul et à 1200 spectateurs au stade municipal de football de Nabeul.

ATP

THE KING'S MAN

Le prequel poserait les bases de Kingsman 3 selon Matthew Vaughn

La troisième aventure des Kingsmen, intitulée « The King's Man : Première mission », qui fait office de prequel aux précédents opus, sera importante pour le prochain film. C'est en tout cas ce que rapporte le réalisateur Matthew Vaughn. En 2015, Matthew Vaughn, l'homme qui avait notamment mis en scène Kick-Ass, Layer Cake et X-Men : Le Commencement, est de retour avec un autre futur classique. Il propose à son public Kingsman : Services secrets. Une aventure inédite adaptée d'un comic éponyme sorti la même année. Tandis que le métrage révèle le jeune Taron Egerton, il est aussi un succès critique et populaire. Kingsman : Services secrets rapporte plus de 414 millions de dollars au box-office. Face à ce succès, la 20th Century Fox produit un deuxième opus en 2017. Matthew Vaughn rempile derrière la caméra. Kingsman : Le Cercle d'or est un nouveau succès, même si les critiques sont un peu plus dures envers le métrage. Ce deuxième épisode rapporte plus de 410 millions de dollars au box-office. Maintenant, c'est un prequel qui est proposé par le studio. Matthew Vaughn est encore une fois à la mise en scène pour réaliser The King's Man : Première mission. Avec ce troisième opus, Matthew Vaughn fait entrer la franchise dans une nouvelle ère. Ce nouvel épisode explorera les origines de l'agence d'espionnage dans le contexte de la Première Guerre mondiale. Les personnages principaux interprétés par Taron Egerton et Colin Firth ne sont plus au centre du récit, remplacés pour l'occasion par des nouveaux héros. Ainsi, ce sont Ralph Fiennes, Gemma Arterton, Djimon Hounsou et Daniel Brühl qui rejoignent l'aventure. Mais The King's Man : Première mission préparera le terrain de Kingsman 3. C'est en tout cas ce que promet Matthew Vaughn au micro de Empire : Nous avons jeté les bases de ce qu'il va se passer dans Kingsman 3. Et ça va être un peu différent. Initialement, Matthew Vaughn ne voulait pas s'occuper de la réalisation de Kingsman 3. Mais après réflexion, le cinéaste est en pleine hésitation et pourrait revenir une nouvelle fois. En fait, je ne sais pas encore ce que je veux faire. Il y a une opportunité pour un réalisateur de vraiment changer les choses, mais j'y réfléchis.

R.C

TÉLÉ

CANAL+ Nîmes /Marseille

19h55



Valentin Rongier et les Marseillais poursuivent leur série de matchs amicaux ce soir face aux crocodiles nîmois.

W9 La Belle et la Bête

21h05



Un riche marchand, qui a perdu sa femme, vit pour assurer le bonheur de ses enfants.

TF1 Aux yeux de tous

21h05



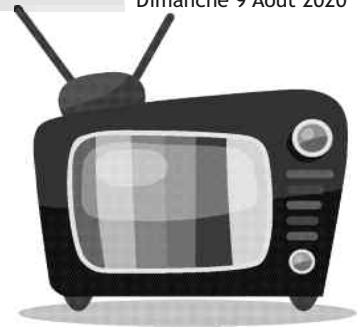
Ray Kasten retrouve Claire Sloane, procureure, pour tenter de la convaincre de rouvrir l'affaire sur un meurtre.

C STAR Chicago Fire 21h00



Dawson s'entretient avec Boden au sujet de ce qu'elle a entendu la veille. Elle ne souhaite pas avoir de secret envers Peter.

VISION



france-2 King Kong

22h45



En 1933, le cinéaste Carl Denham engage Ann Darrow pour son prochain film qui doit se dérouler à Skull Island.

france-3 Le silence de l'eau

21h05



Laura, disparaît soudainement. Le commissaire de police, Andrea Baldini, entame les recherches.

arte Dune

21h00



En 1019, l'empereur Padishah Shaddam IV, de la planète Kaitain, règne sur l'Univers Connu.

Cameron Diaz ne regrette pas d'avoir quitté sa vie Hollywoodienne



On ne risque pas de revoir Cameron Diaz sur les écrans, grands ou petits, avant un bon moment. Lactrice, invitée dans le podcast de son amie Gwyneth Paltrow, a révélé qu'elle était très heureuse d'avoir quitté Hollywood, et qu'elle ne ressentait plus le besoin d'être devant les caméras, bien au contraire.

« J'ai trouvé une sorte de paix au plus profond de mon âme, parce que j'ai pu commencer à prendre soin de moi. C'est bizarre à dire, je sais que beaucoup de personnes ne le comprendront pas, mais je sais que toi tu le comprends, c'est tellement intense de travailler à ce niveau-là, et d'être exposée comme ça, et de se montrer à tout le monde », a-t-elle expliqué à sa consœur.

Après ses débuts dans *The Mask*, face à Jim Carrey, en 1994, Cameron Diaz s'est imposée dans certains des films les plus cultes et populaires de ces 20 dernières années, comme *Mary à Tout Prix*, *Very Bad Things*, *Dans la Peau* de John Malkovich, *Vanilla Sky*, ou encore *Gangs of New York*, le chef-d'œuvre épique de Martin Scorsese où elle donnait la réplique à Leonardo DiCaprio et Daniel Day-Lewis. Mais c'est apparemment la pression de jouer dans des films avec de si gros enjeux économiques qui l'a progressivement éloignée des lumières hollywoodiennes. « Je me suis arrêtée et j'ai regardé ma vie. Quand on fait un film, les producteurs font ce qu'ils veulent de nous, ils nous possèdent. On est là pendant douze heures, chaque jour, pendant des mois entiers, on n'a du temps pour rien. Et moi, j'avais envie et besoin de savoir si j'étais capable de m'occuper de moi-même, d'être une adulte », a-t-elle ajouté.

Cameron Diaz, qui est mariée au chanteur de Good Charlotte Benji Madden depuis 2015, a donc décidé de se focaliser sur sa vie de famille. Elle n'a plus rien tourné depuis 2004 et en 2018, a annoncé qu'elle était, officiellement, à la retraite, même si elle n'a pas fermé la porte à tout retour hollywoodien. Reste qu'elle a pour le moment un travail plus important : celui de maman. A 47 ans, la star et son mari ont accueilli leur premier enfant, la petite Raddix, en décembre 2019.

Quotidien National d'Information
Edité par SARL NATION EDITION
Capital social de 1000 000,00 DA

Directeur général, Responsable de la Publication

Omar ATTIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

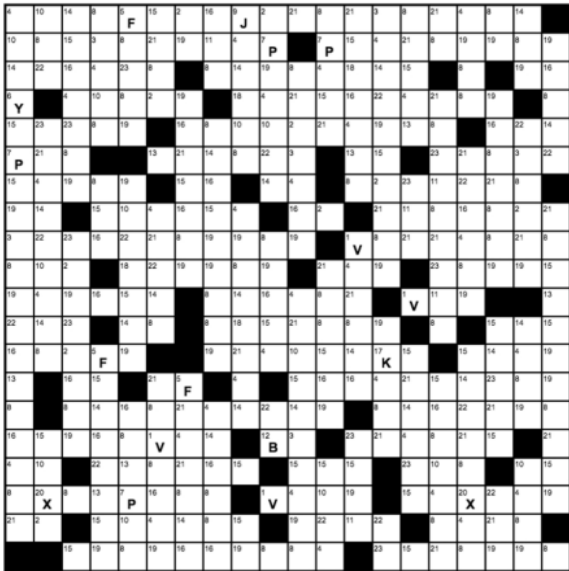
Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Mots placés N° 20



V F Y P J B K X

Insolite

Un homme de 300 kg, bloqué au sol dans son appartement, va être évacué en septembre

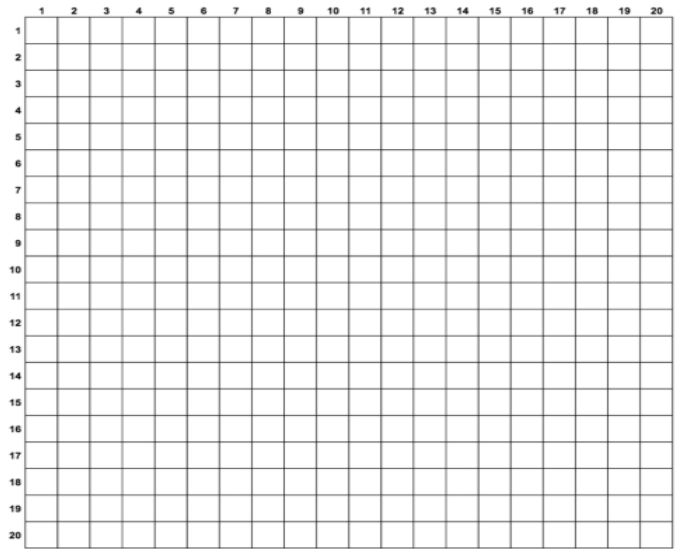
Depuis six mois, Alain, un homme de de 52 ans pesant près de 300 kilos, est bloqué au sol, dans un appartement de Perpignan (Pyrénées-Orientales), après une chute. Il est aidé par son frère qui lui amène de la nourriture et lui donne des serviettes humides. Une intervention doit avoir lieu au mois de septembre pour lui porter secours a rapporté jeudi L'Indépendant. Selon le quotidien, l'homme et son frère ont donné leur accord le 4 août et ont signé un protocole d'évacuation rapide proposé par la préfecture. L'opération de sauvetage, mise en place par les services de l'Etat, de la mairie et de la santé, demande un mois de préparation.



cise le journal. Alain va devoir être transporté sur un brancard spécifique, en position assise, depuis le premier étage de son appartement. Des travaux vont être nécessaires pour étayer le plancher, agrandir la fenêtre et nettoyer l'appartement, jonché de déchets. L'homme va ensuite être hospitalisé pour une courte durée au sein d'un service spécialisé pour les patients en grande obésité avant de rejoindre un centre de réadaptation et de nutrition.

Un brancard et une technique spécifiques
L'opération est ainsi risquée, en raison de la stagnation lipidienne et des œdèmes dont est atteint le cinquantenaire, "immobilisé depuis très longtemps et pour lequel le moindre mouvement pourrait s'avérer très dangereux", pré-

Grille muette N° 20



Horizontalement

1 Reçu.- La gitane de Notre-Dame de Paris.2 Pour la vie.- Un océan.- Soleil d'Egypte.3 Chinée.- Celle d'un oeil nous rend borgne.4 La dernière chance.- Hors des Alpes italiennes.5 A l'entendre, il n'y est plus.- Outil de menuisier.- Fer.6 Un dinosaure.- Il enrichit le vocabulaire.7 Issus.- A connu le four.- Ecrit à déchiffrer.- Révolution.8 Pronom.- Ville du Nigeria.- Opinion contraire aux habitudes.- Précise.9 Rival.- Composée par Bizet (L').- Cardinaux.10 Suivie de Sur-Loire, elle est commune en Haute-Loire.- Ils poussent au mal.11 Met un oeil.- Panoplie de guerre.- Elle a de la voix.12 Eliminées.- Ils font rougir les muqueuses.13 Pareil.- Alors vieux.- Ecoutés.14 L'étaim.- Etre au futur.- Affaiblis.- Libérateur.15 Lentes.- Pronom.- Hume.16 Plus valide.- Flémards.- La Terre.17 Elle peut faire l'andouille.- Cours dans Paris.- Thulium.- Prénom de Stravinski.18 Pronom.- Titane.- Stupéfaite.- Tourne en rond.19 Entretien.- Mesure jaune.- Mis au parfum.20 Bien charpentée.- Il joue son morceau.- Levant.

Verticalement

1 Ils rendent stupides.- Platine.2 Dialecte en formation.- Varech breton.- Cloîtrés.3 Elle nous fait un peu suer.- Machin Chose.- Des bricoles.4 Métrage de grande muraille.- Lieu de travail.- Pour la toilette intime.- Pronom.5 Saumons et truites.- Il mesure la densité des huiles.6 Quand le foie fait du lard.- Canard à bec rouge.- En plein ciel.7 Hameau antillais.- Revenus qui doivent nous revenir.- Façon de voir dans le Midi.8 Action de scout.- Pigments du pipi.- On les perd ou on les prend.9 A l'oreille, c'est un prénom.- Elles travaillent avec leurs mains.- Déçu.10 Saison des glaces.- Colère d'hier.- Lourde.11 Flagrante.- Il n'a pas quitté son siège.12 Egalité.- Elle habite en Toscane.- Ce que fait l'homme de Victor Hugo.13 Jus de viandes.- Dirigeables.14 Mélange.- Attachent.- Sur terre.- Baron allemand qui résista à Napoléon.15 Ecrivain anglais, prix Nobel 1948.- Contrat de débiteur à créancier.16 L'avant d'après.- Petit cheval d'Espagne.- Hors Service.- Roulé.17 Ruse.- At-trapée.- Angoisse.18 Petites, pour soirées un peu fraîches.- Fort trouble.- S'il boit encore, il devient noir.19 Oeil qui s'ouvre.- Couve.- Bébé cochon.20 Département.- Roman de Chateaubriand.- Station italienne de sports d'hiver.x

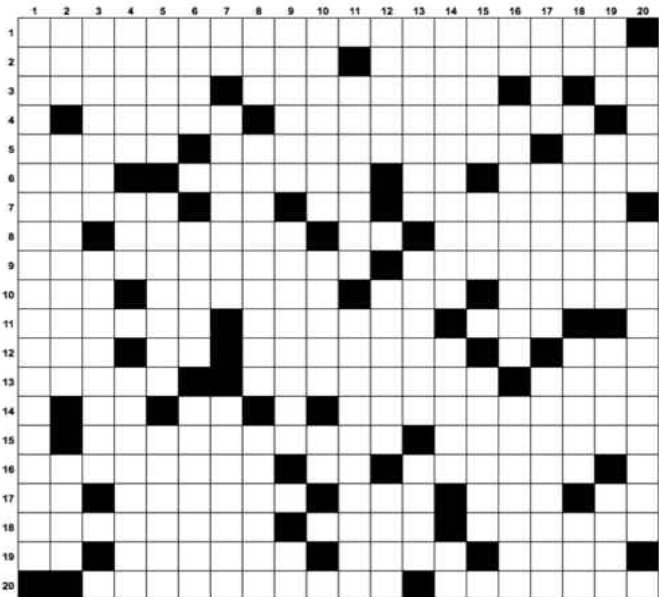
Mots croisés grille N° 22

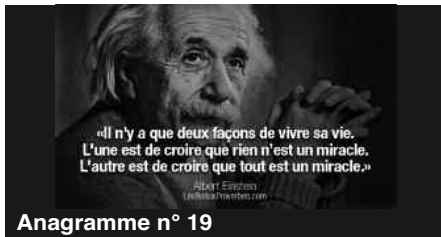
Horizontalement

1 Croix de bois, croix de fer...Attention de ne pas se retrouver en enfer (6 mots).2 Va-t'en-guerre ?- Femmes aux pairs.3 Marche à suivre.- Éduqua.- Résident calendaire.4 Problème de tuyauterie.- Rotatoires.5 Crise.- Source d'énergie.- Nuance.6 Surface de réparation.- Chasseur dans tous ses états.- Possessif.- Règle par foi.7 Les prendre, c'est aussi les avoir.- Vers latin.- Conjonction.- Sorte d'antilope.8 Étaim.- Couchai.- Non dit.- Beau parleur.9 Et pourtant, on ne dit pas 'médecines' !- Véranda fait plus chic.10 Le même que celui du 3-3.- Mômes.- Accompagnent les jeux.- Stoppa.11 Région aride d'Iran.- A tout crin.- Victime du DVD.12 Jamais vieux.- Apparu.- Disparues.- Mieux vaut en rire...13 Grandes bringues.- État insulaire.- Touche étoilée.14 Possessif.- Prénom : Marianne.- Attractions.15 Rati-fions.- Coup de canif dans le contrat.16 Accessoire bachique.- Comic strip.- Hurlera.17 Pronom.- Où le silence est d'or.- Ter noir.- Passe.- Raccourci pour une ville des USA.18 Dispensée.- Très bas.- Résident provençal.19 Il gazouille, dit-on.- Il peut être entrant, saillant ou aligné.- Quartier de Londres.- Terre de trèfles ?20 Assiettées pêle-mêle.- Doux frôlement.

Verticalement

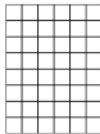
1 Il n'y a que de sottes gens (8 mots).2 De Campion à Ferré.- En crin de cheval, à l'origine.- Ail, ail, ail...3 Mollusques voisin de l'escargot.- Parasites squatters.4 Notable.- Nourriture anglaise.- VS l'inspecteur Juve.5 Excréta.- Anciennement, cris de guerre.- Sanctuaire.6 Début d'expression.- Principe odorant de la racine d'iris.- Enfilas.7 Bonnes ou mauvaises habitudes.- Superposition de couches.- Firent sauter.8 Tasse de salon.- Amas-sées.- Mal teinte.9 Identité sonore.- Époux de Dame Hersant.- Arsenic.10 Grecque.- Erik de son prénom, mais bien mal en point !- Fleuve.11 Instruits.- Belle ballade.12 Paire mal assortie.- Ratées 2 fois.- Bon ou mauvais, c'est question de goût.13 Source du jazz.- Éjectent.- On ne l'envoie pas dire !14 Le cercle des bêtes disparues.- Glisser, mais plus du tout sur des planches.- Accord 'sudiste'.15 Édile en bal-lottage ?- Comme cela, n'aurait pas pu porter Ben Hur.- Fait pare bosse.16 Note.- Investigation.- Réu-nion de cols bleus.17 Orateur at-tique.- Passées sur la sole.- Coupe faim.18 Préposition.- Cubées.- Usa de la Patafix ?- On court après ceux de la Répu-blique.19 Détachés de leur mère.- Pas toujours ap-pâtissantes.- Non, non.- Oui, oui.20 Langage des signes.- Réempileras.





Anagramme n° 19

A U D A C E
J O U E T S
B L O U S E
R U I N E S
G R A T I N
T O U R T U E
F E S T I N S
E M I G R E



Au pied du sign
Flort le jeu des enfants à Noël
Découvert le sign
Ensemble, en grille
Une autre culture en table et en Service
Une autre culture
Le repas du Noël
La première bonne résolution de l'année qui vient

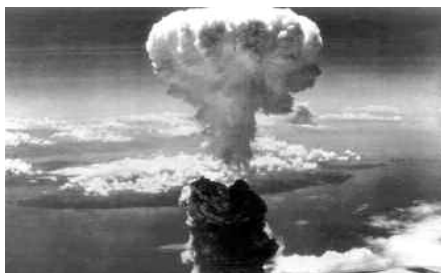
REPORTEZ LES ANAGRAMMES DES MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE DANS LA GRILLE DE DROITE, À L'AIDE DES DÉFINITIONS INDICUÉES.

Sudoku n° 19

		1		8				2	
	3	9		1					
5		6			4				
	4	3							5
	6		4		1			8	
7							4	9	
			8				1		2
				6			7	4	
	9			7			3		

ça s'est passé un...09 Aout

1945 : Une bombe atomique sur Nagasaki



Le largage d'une bombe atomique sur Hiroshima n'ayant pas suffi à vaincre la détermination des dirigeants japonais, les Américains décident, trois jours plus tard, le 9 août 1945, de larguer sur le Japon la deuxième et dernière bombe atomique dont ils disposent. Celle-là est au plutonium et non à l'uranium 235, une différence au demeurant insignifiante du point de vue des futures victimes.

Le bombardier B-29 de Charles Sweeney survole d'abord la ville de Kokura. La cible étant occultée par les nuages, il poursuit sa route vers Nagasaki (250.000 habitants) où une éclaircie du ciel lui permet d'effectuer le funeste largage. 40.000 personnes sont cette fois tuées sur le coup et des dizaines de milliers d'autres gravement brûlées (80.000 morts au total selon certaines estimations). Plusieurs milliers de victimes sont catholiques, la ville étant au cœur du christianisme japonais.

Mots Fléchés N° 19

RENONCERA CUPIDITÉ	GRATTAIT HARICOTS	APPAREIL PARESEUX	BOLLARDS POIDS	COUCOU	EPARPILLA TRAVAUX DE COUTURE	CROCHET
EAU CROUPIE				FAIS DU TORT	PRENAIS LA TÊTE	
GAVROCHE		INVOLÉES TENTERA				
LUBRIFIES A LUI, AUVERGNE				AMÉRICAIN POUVOIR DE DISCERNEMENT		
			TERRE BRÛLÉE			BRASSEURS
			BIÈRE EN NOMBRE			
DEVIN RIMEUR	GRANDE ÉCOLE CARA- BINIERS		DIVINEMENT BELLE	ÉTENDUE		
						RÉVOLUTION
REMARQUE JOINT	SERVICE NON RENDU ONCLE BIEN CASÉ			NOTE VOIES		ARGENT
			BECC ONCLE ARGILE			
DÉSIR FREUCHEN MAJEURE ET MINEURE			NOIR ÂTRE APPRIS			ACADÉMIE PART
						DERNIER TOUR
BONNE CARTE	PAR- COURUES				FAIS UN EFFORT	

Solution Anagramme N° 19

C	A	D	E	A	U
J	O	U	E	T	S
B	O	U	L	E	S
R	E	U	N	I	S
G	R	A	T	I	N
T	O	U	R	T	E
F	E	S	T	I	N
R	E	G	I	M	E

Solution Sudoku N° 19

4	7	1	9	8	3	5	2	6
2	3	9	5	1	6	8	7	4
5	8	6	7	2	4	9	3	1
8	4	3	2	9	7	6	1	5
9	6	5	4	3	1	2	8	7
7	1	2	6	5	8	4	9	3
3	5	7	8	4	9	1	6	2
1	2	8	3	6	5	7	4	9
6	9	4	1	7	2	3	5	8

Solution Mots croisés N° 22

L	L	N	E	F	A	U	T	J	U	R	D	R	I	E	N			
L	E	A	D	E	R	S	H	I	P	P	A	I	R	E	S	S		
N	O	T	I	C	E	N	S	E	I	G	N	A	R	E	S	T		
A	Y	C	I	L	E	S	E	S	T	R	A	T	O	K	E	S	T	
A	R	C	H	E	S	M	R	N	E	O	D	M	A	O	R	E	O	
A	I	B	E	S	A	T	N	I	E	U	C	H	O	R	E			
S	N	A	L	L	A	T	I	J	U	P	R	E	T	E	U			
D	O	C	T	O	R	S	S	E	S	E	S	V	I	R	R	I	E	R
E	L	U	S	T	A	N	E	R	I	S	C	E	R	R	A			
S	I	S	T	A	N	E	N	T	I	E	R	S	C	H	E	S	N	A
Q	U	C	N	E	G	A	R	E	S	C	H	E	S	N	A			
M	T	A	R	E	I	A	T	T	R	A	N	C	E	S				
E	N	T	R	M	O	N	E	N	T	O	R	E	S					
T	A	S	T	E	V	I	N	B	O	C	R	E	R	A				
I	L	C	O	M	E	R	T	A	M	I	A	A	C	L	E	L	A	
E	X	E	M	P	L	E	R	E	N	E	A	L	X	O	I	S		
L	A	S	E	S	T	S	E	E	I									

Solution Mots Fléchés N° 19

M	E	R	C	A	N	T	I	L	I	S	M	E
M	A	R	I	G	O	T	I	N	U	I	S	E
T	I	T	I	I	N	T	A	C	T	E	S	E
S	A	V	O	N	N	E	S	A	U	T	E	
A	S	S	A	S	E	S	S	A	R	T	E	
I	I	E	P	O	C	E	A	N				
N	O	S	T	R	A	D	A	M	U	S		
U	N	B	A	C	E	M	I	A	G			
U	N	I	T	K	E	R	A	T	I	N	E	
E	R	O	S	S	U	I	E	N	U			
P	R	E	M	I	S	S	E	S	D	E	R	
A	S	L	U	E	S	S	U	E	S			

Mongolie

Un décès dû à la peste bubonique en Mongolie

La région autonome de Mongolie intérieure (nord de la Chine) a confirmé hier le décès d'une personne après avoir contracté la peste bubonique. Les autorités locales de la banrière d'où venait la personne décédée ont lancé vendredi une alerte de niveau III pour la prévention et le contrôle de la peste jusqu'à la fin de l'année 2020. Sept personnes ayant eu des contacts étroits avec elle, ont été placées sous observation médicale en isolement. Elles ont toutes été testées négatives à la peste, et aucune d'entre elles n'a présenté de symptômes anormaux, tels que la fièvre. Le lieu où vivait le patient a été scellé, selon l'agence Chine Nouvelle. La bannière mènera une enquête épidémiologique et intensifiera ses efforts sur la surveillance et le nettoyage des zones épidémiques.

IRAN

Un Libanais et sa fille tués par un inconnu à Téhéran

Un Libanais et sa fille ont été tués par balle vendredi soir dans le nord de Téhéran par un assaillant inconnu, a rapporté samedi l'agence de presse iranienne Mehr. Les victimes sont "Habib Daoud, 58 ans, et sa fille Maryam, 27 ans". Ils "ont été assassinés vers 9H00 (16H30 GMT) par un motard", a indiqué l'agence, précisant que l'attaque avait eu lieu à Pasdaran,



une rue chic de la capitale. Citant une source au sein de la police de Téhéran, Mehr rapporte que les deux victimes étaient dans un véhicule lorsqu'on leur a "tiré dessus

LA NATION

DIMANCHE 9 AOUT 2020

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:29	12:45	16:43	19:42	21:18

Météo

Alger	● 31	Tizi Ouzou	☁ 33
Tiaret	● 32	Béjaïa	● 30
Constantine	● 32	Oran	☁ 30

SOMALIE

Huit morts dans une attaque contre une base militaire

Huit personnes ont été tuées et 14 autres blessées dans une attaque à l'explosif ayant visé hier une base militaire dans la capitale somalienne, Mogadiscio, selon des sources médicales. "C'est sans doute une voiture piégée conduite par un kamikaze", a déclaré Abdullahi Mohamud, directeur des services ambulanciers Amin, cité par les médias. "Nous sommes parvenus à rejoindre

le lieu de l'explosion sur la base militaire. Pour l'heure, nous avons relevé huit morts et 14 autres personnes sont blessées", a-t-il ajouté. Des témoins ont déclaré que l'explosion avait été entendue près de la jonction Bar-Ayaan, dans le district de Wardhigley à Mogadiscio, après qu'un kamikaze eut potentiellement conduit un véhicule chargé d'explosifs dans une base militaire. Ces derniers jours, les forces gouvernementales somaliennes ont intensifié leurs opérations dans les régions du sud contre les terroristes "shebab" qui se cachent dans les zones rurales, mènent des embuscades et plantent des mines terrestres. Une opération a tué jeudi six terroristes des "shebab" dans la région méridionale du Bas-Juba.

INCENDIE À BENI-SLIMANE

Un mineur mis en détention préventive et son complice sous contrôle judiciaire

Deux mineurs, auteurs d'un incendie qui s'est déclaré, début août, dans une forêt à Beni-Slimane, à l'est de Médéa, ont été auditionnés par le juge d'instruction près le tribunal de Beni-Slimane chargé des mineurs, indique hier un communiqué du procureur de la République dudit tribunal. L'un des auteurs de l'incendie, localisé à "Ahl-Ech-chaaba", qui a ravagé près de 5 hectares de couvert végétal, a été mis en détention préventive, alors que son complice a été mis sous contrôle judiciaire, à l'issue de cette audition, ajoute le même communiqué. Les mis en causes ont été appréhendés, est-il précisé, par des citoyens, peu de temps après le déclenchement de l'incendie et livrés, par la suite, aux

éléments de la gendarmerie nationale qui a ouvert, une enquête, sur demande du parquet de Beni-Slimane, afin de déterminer les circonstances exactes de cette affaire.

Les deux mineurs ont reconnu devant les enquêteurs avoir organisé sur place un barbecue et, au moment de quitter les lieux, ils ont allumé un autre feu, juste pour s'amuser, selon leurs aveux, mais les flammes ont commencé à se répandre très rapidement à l'intérieur de la forêt. C'est lors de leur fuite que des citoyens, présents à proximité du lieu du sinistre, avaient réussi à appréhender les deux mineurs et les livrer à la gendarmerie, note le communiqué du procureur de la République du tribunal de Beni-Slimane.

NIGER

19 morts dus aux fortes pluies

Les fortes pluies, qui s'abattent depuis juin sur le Niger, ont fait 19 morts et plus de 53 000 sinistrés, alors qu'une "grande menace" d'invasion de criquets pèlerins plane sur le pays, ont indiqué vendredi les autorités. "Les cellules d'évaluation des catastrophes ont dénombré 6 215 ménages sinistrés soit 53 202 personnes dus aux inondations et dix-neuf pertes en vies humaines - dont dix décès par noyade et neuf suite à des effondrements d'habitations", a annoncé le ministère nigérien de l'Intérieur dans un communiqué. Un précédent bilan officiel du 21 juillet faisait état de 9 morts et plus

de 20 000 sinistrés à travers le pays. Les régions "les plus impactées" sont Maradi (centre-Sud), Tahoua et Tillabéri (Ouest), et Dosso (Sud-Ouest). "Une précipitation de plus de 164 millimètres en 24 heures a entraîné des dégâts très importants et 17 décès par noyade", selon le gouverneur de Tahoua, Moussa Abdourahmane qui a visité des villages quasiment rayés de la carte par les eaux. Les fortes pluies ont occasionné "le débordement" de cours d'eau et du fleuve Niger, d'après la météorologie nationale qui prévoit "d'importants orages dans les jours à venir".

LIBAN

80 000 enfants déplacés suite aux explosions



Quelque 80.000 enfants ont été déplacés suite aux explosions survenues cette semaine dans le port de Beyrouth, a indiqué vendredi le Fonds des

Nations unies pour l'enfance (Unicef), soulignant que les familles affectées ont "désespérément besoin d'aide". Les explosions de mardi soir ont fait plus de 150 morts, 5.000 blessés et des centaines de disparus. L'Unicef dit être préoccupé par le fait que de nombreux enfants ont subi des traumatismes et restent sous le choc. "Au cours des 48 dernières heures, l'Unicef a continué de coordonner étroitement avec les autorités et les partenaires sur le terrain pour répondre aux besoins urgents des familles touchées, en se concentrant sur la santé et le bien-être des enfants", a déclaré Violet Speek-Warnery, Re-

présentante adjointe de l'Unicef au Liban, citée dans un communiqué. Le port de Beyrouth où les explosions ont eu lieu est "la principale bouée de sauvetage" du pays et il est maintenant totalement détruit, a déploré l'agence onusienne. L'Unicef cite également de nombreux rapports faisant état de enfants séparés de leur famille, dont certains sont toujours portés disparus, alors qu'au moins dix établissements de soins de santé primaires, maternels, de vaccination et de nouveau-nés à Beyrouth ont été endommagés, affectant les services pour près de 120 000 personnes.

ACCIDENT D'AVION EN INDE

Le bilan grimpe à 18 morts

Au moins 18 personnes ont péri et des dizaines d'autres ont été blessées lorsqu'un avion de la compagnie Air India Express a quitté la piste après avoir atterri sous une pluie battante, vendredi soir, à l'aéroport de Kozhikode dans le Kerala (sud), selon un nouveau bilan des autorités indiennes. Les responsables ont déclaré que le nombre de morts, qui comprend deux pilotes, est susceptible d'augmenter car de nombreux blessés sont dans un état

grave, notant que l'aéroport de Kozhikode a été fermé pour l'instant. Air India Express a précisé, dans un communiqué, qu'aucun incendie n'avait été signalé au moment de l'atterrissage de l'avion, qui transportait 191 passagers, dont 10 enfants en bas âge, deux pilotes et cinq membres d'équipage". L'appareil, qui effectuait un vol en provenance de Dubaï, a rencontré des difficultés lors de l'atterrissage en raison des fortes pluies qui s'abattaient sur la région, a expliqué la même source.

TÉHÉRAN

Un Libanais et sa fille tués par un inconnu

Un Libanais et sa fille ont été tués par balle vendredi soir dans le nord de Téhéran par un assaillant inconnu, a rapporté hier l'agence de presse iranienne Mehr. Les victimes sont "Habib Daoud, 58 ans, et sa fille Maryam, 27 ans". Elles "ont été assassinées vers 9H00 (16H30 GMT) par un motard", a indiqué l'agence, précisant que l'attaque avait eu lieu à Pasdaran, une rue chic de la capitale. Citant une source au sein de la police de Téhéran, Mehr rapporte que les deux victimes étaient dans un véhicule lorsqu'on leur a "tiré dessus quatre fois du côté du conducteur". M. Daoud était un professeur d'histoire, selon l'agence, qui n'a pas donné plus de détails sur l'identité des victimes.

DECES

Le réalisateur Meziane Yaala n'est plus

Le réalisateur Meziane Yaala est décédé hier matin à l'hôpital Nafissa-Hamoud (ex-Parinet) d'une crise cardiaque à l'âge de 74 ans, a-t-on appris de l'association cinématographique Lumières. Né en 1946 à Leksseur (Bejaïa), le défunt a embrassé, très jeune, le septième art et a fait son premier long métrage en 1983 (Chant d'automne). Feu Meziane

Yaala a, à son actif, plusieurs films documentaires sur la gloire Révolution notamment lorsqu'il travaillait au Centre algérien de l'industrie et du cinéma (CAIC). Avant sa mort, le défunt était vice-président de l'Association Lumières. Le regretté a été inhumé hier après midi au cimetière de Sidi Yahia, selon l'association Lumières.